

Jeunesses, pratiques et territoires
Cahiers de l'action
n°46

De l'international au local : les enjeux du volontariat de solidarité

Coordonné par Céline Leroux, France Volontaires

Cahiers de l'action n°46

Décembre 2015

Directeur de la publication par intérim

■ Jean-Marc Siry

Directrice de la collection

■ Angélica Trindade-Chadeau

Coordination éditoriale

■ Marianne Autain

Secrétaire de rédaction

■ Christel Matteï

Réalisation graphique

■ Maguelonne Rosovsky (mr@kit-de-com.fr)

Contact rédaction

■ trindade-chadeau@injep.fr

Service des ventes

■ Tél. : 01 70 98 94 35

Courriel : publications@injep.fr

Boutique en ligne : <http://www.injep.fr/catalog/>

Pour nous citer : Céline Leroux (coord.), France Volontaires, *De l'international au local : les enjeux du volontariat de solidarité*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 46, Paris, 2015.

Les propos énoncés dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

ISBN 978-2-11-138520-7

Dépôt légal à parution

AVANT-PROPOS

ANGÉLICA TRINDADE-CHADEAU	5
---------------------------------	---

QUESTION • RÉFLEXIONS

LUCIEN COUSIN

Évolution des relations internationales : émergence des engagements volontaires et solidaires	7
Le volontariat dans une première décennie d'indépendance nationale	7
De nouveaux rapports entre États et sociétés civiles à la fin du xx ^e siècle	10
Dans un monde mouvementé, comment être mobile et solidaire?	14

CÉLINE LEROUX

Observer les dynamiques d'engagements volontaires à l'international : défis et enjeux	17
La difficile collecte de données sur les engagements volontaires à l'international	18
Les études régionales de l'Observatoire des engagements : une tentative d'harmonisation	19
Points de convergence et spécificités territoriales des engagements volontaires à l'international	20
Conclusion	23

PRATIQUES • ANALYSES

CÉLINE LEROUX

Introduction	25
Méthodologie	26

CÉLINE LEROUX

Sensibiliser aux valeurs de l'engagement solidaire à l'aide d'outils adaptés	27
Des organisations en dehors du champ de la solidarité internationale	27
La formation de professionnels aux actions de solidarité internationale	29
Mettre en œuvre des actions de solidarité internationale : des répercussions sur les pratiques et sur les valeurs véhiculées	32
Conclusion	35

DAVID LOPEZ

Des jeunes volontaires promoteurs d'une citoyenneté active et globale	37
Des associations caractérisées par un engagement bénévole et militant	37
Des pratiques pour favoriser une citoyenneté globale	39
Des solidarités internationales aux solidarités locales	42
Conclusion	45

ÉLÉA BARDEAU

Impacts des engagements volontaires et solidaires à l'international sur les dynamiques territoriales.....	47
Des structures implantées sur leur territoire	47
Des actions de valorisation des engagements mises en œuvre collectivement	49
Des pratiques de valorisation d'engagements volontaires et solidaires à l'international animatrices de territoires.....	52
Conclusion.....	56
<i>Expérience/initiative. Comhlámh, du volontariat de coopération à la citoyenneté active en faveur de la justice sociale par Mark Cumming.....</i>	<i>57</i>

PISTES

AGNÈS GOLFIER

Valider les compétences, valoriser l'engagement. La reconnaissance selon l'initiative des volontaires européens de l'aide humanitaire	59
Une innovation législative	59
Une consultation pour préparer un projet complexe	60
Une consultation qui reflète la double identité des acteurs investis.....	61
L'inscription dans la loi de la reconnaissance sociale du volontariat.....	62
Les défis de la mise en œuvre.....	63
<i>Point de vue de Philippe Jahshan. Le regard des associations françaises de solidarité internationale.....</i>	<i>64</i>

RESSOURCES

Bibliographie	66
Sitographie	67
Annexe	68
Les dispositifs d'engagement volontaire à l'international.....	68
Répertoire des sigles.....	71

AVANT-PROPOS

Dans peu de temps, l'Agence du programme Erasmus + Jeunesse & Sport, hébergée par l'INJEP depuis plus de vingt ans, rejoindra l'Agence du service civique, donnant ainsi naissance à un grand opérateur de l'engagement des jeunes (y compris à l'international). Cette même agence porte aussi depuis longtemps le service volontaire européen, l'un des dispositifs de mobilité internationale et d'engagement. Dès la création de ce dispositif en 1996, il était question de favoriser la mobilité à des fins d'apprentissage, l'expérience étant envisagée comme « formatrice ». Les années 2000 ont surtout été dédiées au développement de la politique européenne en matière de volontariat, avec une idée forte et chaque fois plus prégnante : la reconnaissance de la valeur de l'éducation et de la formation non formelle et informelle dans le domaine de la jeunesse¹. En parallèle, le volontariat était également mis en avant, au niveau international, avec l'Année internationale du volontariat promue par les Nations unies en 2001, dont l'ambition était de démontrer combien l'expérience contribue au développement socioéconomique des sociétés concernées.

Depuis le milieu des années 2000, les textes et discours européens² affirment qu'« il est nécessaire d'instaurer des cadres de référence afin d'évaluer les compétences acquises et de favoriser la mobilité en créant des ponts entre l'éducation et la formation formelles, non formelles et informelles comme le souligne le livre blanc *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne* de 2001 ». C'est précisément la direction prise depuis quelques années par les différents acteurs et organisations travaillant pour et avec les volontaires, comme l'illustre la création en 2011 du Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international (FAIVE), qui est à l'initiative de ce volume. Afin d'œuvrer pour la reconnaissance de cet engagement, le FAIVE propose, à travers la constitution d'un réseau, d'informer, de former, d'accompagner et de soutenir les volontaires et les professionnels.

À l'heure où la prise de conscience de l'interdépendance face aux problèmes globaux ou transfrontaliers – tels que l'environnement et les droits de l'homme – est avérée et que les questions de solidarité Nord-Sud se posent avec gravité, les initiatives analysées ici permettent de revenir sur le sens au quotidien et au plus près du terrain du volontariat de solidarité en France. Dans la continuité de la réflexion entamée dans le premier numéro de la collection des « Cahiers de l'action » de cette année – *Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes. Actions et dynamiques d'acteurs dans le cadre non formel*³ –, celui-ci vient interroger et creuser la dimension pédagogique des actions entreprises par les professionnels et les volontaires.

Lié par un partenariat à France Volontaires, cadre d'épanouissement du FAIVE, l'INJEP est ainsi heureux de donner à voir dans la collection des « Cahiers de l'action » l'intelligence collective des acteurs de terrain et de faciliter la mise en débat nécessaire à la reconnaissance sociale et à la valorisation effective des engagements volontaires et solidaires à l'international, ici et ailleurs dans le monde.

ANGÉLICA TRINDADE-CHADEAU,
directrice de la collection

1. Voir à ce sujet BACCALA G., « Mobilité internationale des jeunes et reconnaissance de l'éducation non formelle », *Agora débats/jeunesses*, n° 50, 2009, p. 85-88 (consultable sur www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2008-4-page-85.htm).

2. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:c11096>

3. Collection « Cahiers de l'action », n° 44, écrit par Francine Labadie et Clotilde Talleu, avril 2015.

Évolution des relations internationales : émergence des engagements volontaires et solidaires

LUCIEN COUSIN,
président du CLONG-Volontariat de 2007 à 2012

Compassion, charité, altruisme, ou encore engagement, solidarité, lutte caractérisent des sentiments et des comportements variés à l'égard des victimes de conflits, de catastrophes, de misères, de maladies ou d'injustices. Au cours des siècles, des organisations religieuses, des sociétés philanthropiques, des mouvements d'émancipation se sont préoccupés de leurs semblables dans la difficulté.

Cet article s'attache à rappeler ce qui a poussé l'État français, des organisations et des individus à mobiliser la jeunesse au travers de missions volontaires à l'étranger. Il précise pour quels motifs, selon quelles modalités se sont organisées ces missions. Afin d'en montrer les évolutions, il est distingué trois phases successives qui vont de la première décennie des indépendances, se poursuivent au cours du dernier tiers du xx^e siècle par une progression constante des relations de coopération, pour voir apparaître, en troisième lieu, une transformation profonde de ces échanges humains dans un contexte de mondialisation et de mutation qui caractérise l'entrée dans le nouveau siècle.

Le volontariat dans une première décennie d'indépendance nationale

Un contexte d'affrontement idéologique auquel n'échappe pas le volontariat

Deux éléments marquent le climat dans lequel s'implante le volontariat pendant la période postcoloniale : le nouveau partage du monde après la Seconde Guerre mondiale, et l'émergence de politiques de développement dans les anciennes colonies.

La guerre froide entre l'Est et l'Ouest entraîne les nouveaux pays indépendants à choisir plus ou moins librement leur camp, dans un climat de tension. Un groupe important d'États se réunit à Bandung, en Indonésie, en 1955, constituant une force montante de

pays « non alignés » par rapport aux deux blocs, que le socio-économiste français, Alfred Sauvy, va dénommer « tiers-monde¹ ».

Au cours des années 1960, le tiersmondisme marque le courant de soutien à ces peuples sortant pour la plupart de la colonisation. Certains d'entre eux sont encore en guerre de libération. Les jeunes Français y ont été confrontés par la guerre d'Algérie à laquelle beaucoup ont pris part entre 1954 et 1962. Cette rencontre imposée avec le nord de l'Afrique laisse des traces douloureuses auprès de toute une génération. Le tiersmondisme, c'est aussi la mise en débat des questions de développement.

En effet, deux modèles s'opposent, l'un soutenu par les États-Unis, l'autre par l'URSS. À certains égards, les deux systèmes économiques ont une vision comparable de la croissance et du développement, estimant qu'il suffit de transférer les technologies et les systèmes de production issus de l'industrialisation. Certains tiersmondistes cherchent d'autres voies pour s'affranchir du néocolonialisme et promouvoir une économie plus sociale et plus participative. C'est par exemple le cas en France avec le courant Économie et humanisme initié par le père Louis-Joseph Lebret². En définitive, cette décennie est marquée par le rôle prépondérant des États et la mise en place des indépendances dans un monde bipolaire. Quelles que soient leurs conceptions politiques, philosophiques ou religieuses, les organisations de volontariat se trouvent immergées dans ce contexte, comme nous allons l'illustrer à présent.

Le volontariat des années 1960, entre continuité et création de systèmes de coopération

Les organisations humanitaires comme la Croix-Rouge créée plus d'un siècle auparavant, ou encore les émanations du Secours populaire et du Secours catholique, s'implantent dans les colonies françaises. Des associations, comme le Comité inter mouvements auprès des évacués (CIMADE)³, l'Oxford Comitee for Relief Famine (OXFAM)⁴, le Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE)⁵, apparaissent au cours de la Seconde Guerre mondiale. Elles développent leurs activités dans les nouveaux États indépendants. De plus, la lutte contre la faim et le sous-développement devient un enjeu mondial majeur. Aussi, sous l'impulsion de la Food and Agriculture Organization (FAO)⁶, un Comité français contre la faim dans le monde est-il fondé par des agronomes pour solliciter les dons du grand public. Pour leur part, les organisations catholiques créent le Comité catholique contre la faim, devenu le CCF-Développement en 1965. Comme d'autres organisations, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)⁷ s'interdit d'envoyer des volontaires permanents, au motif de laisser les nationaux prendre toute leur place et exercer leurs responsabilités, sans substitution.

De leur côté, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire ayant noué des liens avec les peuples colonisés maintiennent leur collaboration avec leurs partenaires. C'est le cas des mouvements de scoutisme, des clubs Léo Lagrange⁸, ou encore des Francs et Franches

1. SAUVY A., « Trois mondes, une planète », *L'Observateur*, n° 118, 1952, p. 14.

2. Économie et humanisme était à la fois une association et une revue. Pour plus d'informations : revue-economie-et-humanisme.eu/bdi/index.html

3. lacimade.org/?gclid=CLLpkfeM38UCFTHHtAodqzEASw

4. oxfam.org/fr

5. carefrance.org

6. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

7. <http://ccfd-terresolidaire.org>

8. leolagrange.org

camarades⁹. Au sein des nouveaux États, certains partis uniques ont la volonté d'encadrer eux-mêmes la jeunesse de leur pays. Les organisations de chantiers de jeunesse initiés pour la paix et la reconstruction dès la fin de la Première Guerre mondiale se développent et suscitent des rencontres internationales, parfois entre l'Est et l'Ouest, comme entre « pays développés et sous-développés¹⁰ ». En France, ces organisations se regroupent en 1959, au sein du réseau associatif Cotravaux¹¹.

Au niveau étatique, les gouvernements des pays dits développés, soucieux d'entretenir leur présence et leur influence, incitent à la création d'organisations spécifiques pour envoyer des volontaires en mission dans les nouveaux États indépendants. En 1962, le président Kennedy crée le *Peace Corps*¹², agence gouvernementale chargée de mettre les jeunes Américains au contact des pays en développement et d'établir des relations essentiellement culturelles avec les populations. Les autorités françaises, le général de Gaulle en particulier, soucieuses de ne pas abandonner la sphère d'influence française, notamment en Afrique, suscitent la création de l'Association française des volontaires du progrès (AFVP) en 1963¹³, cogérée par plusieurs ministères (Affaires étrangères, Jeunesse et Sports, Agriculture) avec les principales organisations de jeunesse laïques et confessionnelles (Scouts de France, Éclaireurs, Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active [CEMEA]...). Sa mission consiste alors à envoyer des jeunes Français vivre et travailler pendant deux années au plus près des ruraux des pays d'Afrique. De jeunes agriculteurs sont recrutés et envoyés dans des pays où le monde paysan emploie encore 80 à 90 % de la population. Leur savoir-faire pratique et leurs dispositions personnelles sont alors estimés suffisants pour intervenir dans un contexte qu'ils découvrent¹⁴.

Des volontaires liés aux églises sont également appelés à partir pour des missions à l'étranger. À la demande de l'État, les catholiques sont invités à coordonner les initiatives de leurs diocèses ce qui conduit à la création de la Délégation catholique pour la coopération (DCC)¹⁵. L'église protestante crée de son côté le Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP)¹⁶. Ces églises recrutent des jeunes et des adultes dans leurs réseaux paroissiaux, leurs mouvements et associations. Ils les envoient dans les institutions homologues du pays d'accueil. Ils y accomplissent un travail d'enseignant, d'éducateur, de gestionnaire, de technicien dans l'agriculture, la santé.

Enfin, les jeunes volontaires du service national (VSN), alternative au service militaire, sont plus nombreux en coopération que les volontaires civils. Ils sont généralement diplômés de l'enseignement supérieur. Ils exercent au titre de la coopération bilatérale, ou pour les organisations non gouvernementales (ONG), dans différents secteurs économiques et sociaux, notamment dans l'enseignement.

À partir des années 1960, des ONG voient le jour et certaines d'entre elles recrutent des volontaires pour animer leurs actions de terrain. Au niveau européen, la construction

9. francas.asso.fr

10. L'émergence idéologique et stratégique des notions de « développement » et de « sous-développement » est associée au point IV du discours du président Truman sur l'état de l'Union en 1949. Pour une histoire du développement, on peut notamment se référer à l'ouvrage de Gilbert Rist : RIST G., *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1996.

11. cotravaux.org

12. L'agence gouvernementale des *Peace Corps* est toujours l'agence d'envoi de volontaires de développement. Pour plus d'informations, se référer au site internet : peacecorps.gov

13. L'AFVP devient France Volontaires, plateforme nationale des engagements volontaires et solidaires à l'international en 2010 sous l'impulsion des pouvoirs publics.

14. Pour une histoire de l'AFVP, on peut notamment se référer à HARDY Y., *L'odyssée des volontaires. Éléments d'enquête sur l'histoire de l'AFVP*, Association française des volontaires du progrès, Monthléry, 1995.

15. <http://ladcc.org>

16. defap.fr

européenne mobilise aussi la jeunesse française. L'État et les organisations concernées se préoccupent de faciliter les rencontres, de faire voyager les nouvelles générations entre pays membres afin de parachever la réconciliation et de consolider la paix. L'Office franco-allemand pour la jeunesse est ainsi créé en 1963¹⁷.

Au cours de cette période de décolonisation, les volontaires sont dotés d'une bonne volonté, et du désir d'aider, même s'il s'agit, pour certains VSN, d'échapper au service militaire. Cette bonne volonté suffit-elle? Certains pensent que des compétences professionnelles spécifiques sont nécessaires¹⁸. Le bilan de ces premières années de coopération internationale met en avant les limites des transferts de modèles de développement considérés à tort comme universels. D'autres formes d'engagement collectif s'offrent par ailleurs à la jeunesse de l'époque. Les mouvements pacifistes, contestataires connaissent un grand succès dans diverses régions du monde. Le mai 1968 français est en partie le reflet de cette effervescence qui se prolonge au début de la décennie suivante.

De nouveaux rapports entre États et sociétés civiles à la fin du xx^e siècle

Du tout État au néolibéralisme : un basculement vers la société civile

Au cours des années 1970, les administrations, les sociétés étatiques et para-étatiques des pays en développement poursuivent leur implantation. Les républiques populaires suivent plus ou moins fidèlement le modèle du socialisme étatique alors que les formes centralisées de gouvernement prédominent aussi chez les alliés des pays occidentaux. L'arrivée au pouvoir du premier ministre Thatcher en Grande-Bretagne en 1979 et celle du président Reagan en 1981 aux États-Unis marquent un tournant libéral en matière de gestion publique et de politique économique qui se répercute sur les pays dits en développement. Dans ces pays, la viabilité de certains investissements publics et de grands projets est mise en cause. Progressivement des fautes de gestion, des abus de pouvoir se font jour et des conflits politiques éclatent. Les autorités étatiques sont mises en cause.

Dans le courant des années 1980 et durant une décennie, un basculement néolibéral s'opère par le biais des politiques d'ajustement structurel. Les nouveaux États indépendants connaissent alors des difficultés budgétaires importantes et l'endettement se creuse. Les investissements dans les services publics et le nombre de fonctionnaires sont drastiquement réduits, tout comme les subventions aux denrées de base, ce qui amène parfois des émeutes de la faim. Le secteur privé est sollicité pour relancer la croissance sans pouvoir y répondre. Les échanges internationaux sont libéralisés avec l'abaissement des droits de douane, au risque d'étouffer la production locale. Ce changement de politique économique mis en œuvre par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale fait débat. Le coût humain du chômage, de la réduction des services sociaux n'est pas compensé par les mesures de court terme (filets sociaux). Le « moins d'État » ne permet pas le « mieux d'État » promis par les prescripteurs des réformes.

Des transformations politiques et sociales apparaissent au tournant des années 1980 et 1990. Dans plusieurs pays, les peuples réclament plus de démocratie et de transparence. En Afrique francophone, des conférences nationales sont organisées par les gouvernements, elles aboutissent à une plus grande liberté pour les médias, une certaine ouverture au

17. ofaj.org

18. René Dumont, l'auteur de *L'Afrique Noire est mal partie* paru en 1962, disait, dans ces nombreuses conférences, à cette époque, que les jeunes attirés par un engagement dans le tiers-monde devaient surtout terminer leur formation avant de partir, pour être utiles.

multipartisme et quelques alternances politiques à la suite de modifications constitutionnelles et de changements de gouvernement. L'effet conjugué des réformes économiques et politiques accélère l'apparition de la société civile sur la scène nationale et internationale. Cette notion mal définie peut recouvrir les acteurs économiques privés, les syndicats et les associations. La disparition du bloc communiste et l'effacement du tiersmondisme instaurent une nouvelle configuration pour la coopération entre les sociétés civiles. La montée en puissance des ONG ouvre de nouveaux horizons pour l'entrée des citoyens dans l'espace public. Cette ouverture s'accompagne d'un mouvement de décentralisation dans les pays en développement. Il s'ensuit la possibilité de développer une coopération décentralisée avec les collectivités territoriales étrangères, permise en France dès les années 1980.

La poussée des ONG : développeurs et humanitaires « professionnalisés »

L'arrivée du « sans frontières »

À la suite de catastrophes naturelles et de la multiplication des conflits tels que celui du Biafra, entre 1967 et 1970, des médecins français envoyés par la Croix-Rouge créent Médecins sans frontières¹⁹ en 1971. Ils veulent pouvoir dénoncer la responsabilité des politiques et revendiquer l'ingérence dans les affaires d'un État non respectueux des droits de l'homme; ce que ne permet pas la Croix-Rouge. D'autres organisations humanitaires sont créées par la suite, comme Médecins du monde²⁰, Action contre la faim²¹, ou encore Handicap international²². Elles développent leurs activités sur tous les continents auprès des réfugiés, des victimes de catastrophes naturelles et de guerres. Elles se structurent en différentes sections nationales et engagent des centaines de volontaires. De nombreuses autres ONG sans frontières sont également créées dans certaines branches professionnelles : agronomes, architectes, pharmaciens... Ceci est concomitant aux réformes libérales en matière de coopération qui interviennent dans des projets sectoriels, circonscrits dans le temps et dans l'espace et obéissant à un cadre précis. Elles sont encouragées par les principales agences d'aide internationale. Cette modalité de coopération se met à distance des États et se rapproche de la gestion d'entreprise.

La professionnalisation des ONG et de leurs membres

Ces nouvelles formes de coopération entraînent une professionnalisation des acteurs de l'aide. Certaines structures deviennent des prestataires au service des agences bi et multilatérales et l'ensemble des organisations doit répondre aux normes et aux exigences de résultat imposées par ces agences. L'appel aux fonds publics et aux donateurs privés lancé par les ONG impose des critères de gestion et de reddition des comptes nécessitant des compétences de plus en plus pointues en matière de gestion et d'administration. Aussi, les années 1980 et 1990 sont-elles celles de la professionnalisation des ONG. Celle-ci fait débat au sein du secteur associatif : risque d'instrumentalisation, perte du sens de l'engagement solidaire sont souvent évoqués²³.

La montée en puissance des organisations de la société civile dans chaque pays

Parallèlement, les ONG nationales dans les pays partenaires se multiplient à partir des années 1980. Cette structuration de la société civile doit prendre le relais du vide laissé par

19. <http://msf.fr>

20. medecinsdumonde.org

21. actioncontrelafaim.org

22. handicap-international.fr

23. Sur ce sujet, on peut notamment se référer à l'article de FREYSS J., « La solidarité internationale, une profession? Ambivalences et ambiguïtés de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, n° 180, 2004, p. 735-772.

les administrations. Elle est jugée essentielle par de nouvelles couches sociales éduquées n'ayant plus accès à la fonction publique, faisant naître des contre-pouvoirs. Elle contribue à faire évoluer la place et le rôle des ONG du Nord. De nouvelles formes de partenariat sont attendues pour passer d'une relation de donateurs/bénéficiaires à celle de coopérateurs. Une longue évolution est entamée, de plus en plus différenciée selon le niveau de développement des pays et des régions du monde.

Un renforcement des dispositifs et du statut de volontaire au cours de ces trente années²⁴

Parallèlement à une professionnalisation des ONG, les niveaux de qualification des volontaires qu'elles envoient en mission s'élèvent. En effet, on leur confie des responsabilités plus importantes, dans des domaines professionnels spécialisés, ou dans la gestion des moyens engagés. Progressivement, leur positionnement évolue car ils doivent de plus en plus être en accompagnement de leurs homologues nationaux et former des responsables locaux. Du reste, la qualification des ressources humaines locales s'accroît aussi et les États accueillant des volontaires étrangers pointent les risques de substitution à leurs propres concitoyens.

En France, les VSN sont reconnus en 1965 par le code du service national. Les volontaires civils des associations n'ont en revanche aucun statut, ni couverture sociale. La poussée des ONG et leur regroupement en collectif vont leur permettre de faire pression sur les pouvoirs publics chargés de la coopération internationale. C'est en particulier le rôle du Comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat)²⁵ pour ce qui concerne le volontariat non gouvernemental de solidarité internationale. Une reconnaissance, une aide et un statut voient le jour et se renforcent en plusieurs étapes. C'est tout d'abord par un décret du ministre délégué à la coopération, en 1986²⁶, que l'État agréé une liste d'associations habilitées à l'envoi de volontaires internationaux. Il reconnaît en même temps la qualité de volontaire aux personnes physiques, majeures, de nationalité française ou d'un autre pays de l'Union européenne, engagées par contrat pour une mission de solidarité internationale. Il fixe les droits et obligations des volontaires et des associations en matière d'indemnités, de couverture sociale et d'assurance. Il accorde enfin une subvention à répartir entre associations agréées. Ces mesures sont débattues et en partie cogérées par l'État et les associations dans le cadre d'une commission paritaire du volontariat. Ces dispositions seront ensuite approfondies et complétées par un nouveau décret en 1995²⁷ qui apporte des précisions concernant les obligations de formation, de suivi et d'aide à la réinsertion à l'issue de la mission, ainsi que sur les obligations d'assurances et de couverture sociale, y compris pour les ayants droit. Elles seront couronnées par la loi du 23 février 2005²⁸ relative au contrat de volontariat de solidarité internationale (VSI) qui donne un statut dérogatoire au droit du travail. Cette loi supprime la clause de nationalité et permet à l'intéressé de conserver ses droits au retour en France, en matière de chômage et de retraite. En 2000, après la disparition du service militaire obligatoire, le volontariat international s'élargit aux

24. Pour une présentation des dispositifs français de volontariat à l'international, se référer à l'annexe « Les dispositifs d'engagement volontaire à l'international », p. 68.

25. Le CLONG-Volontariat a été créé en 1979 par une quinzaine de membres associatifs ayant pour vocation le développement ou l'aide humanitaire. Certaines associations ayant besoin de volontaires comme ressources humaines pour les projets, d'autres prenant l'envoi en mission de solidarité comme un but en soi. Le CLONG permet un travail en commun pour échanger les expériences, représenter et négocier avec les pouvoirs publics, notamment pour obtenir les décrets et la loi sur le volontariat de solidarité internationale donnant un statut aux volontaires, définissant les droits et les obligations des différentes parties. Pour plus d'informations : clong-volontariat.org

26. Décret n° 86-649 relatif aux associations de volontariat et aux volontaires pour le développement.

27. Décret du 30 janvier 1995 relatif aux volontaires et aux associations de volontariat pour la solidarité internationale.

28. Loi n° 2005-159 du 23 février 2005.

entreprises (VIE) et aux administrations françaises (VIA). Ces deux derniers dispositifs étant accessibles aux jeunes plus diplômés. Enfin, la réforme du service militaire de 1997 met fin au dispositif des VSN, ce qui constitue un facteur de féminisation du VSI puisque la proportion de femmes sera constamment plus importante à partir des années 2000.

De leur côté, les institutions européennes, en l'occurrence le Parlement européen, lancent en 1996 une action pilote pour créer le service volontaire européen (SVE), qui existe encore aujourd'hui, géré par un opérateur dans chaque pays membre, l'Agence Erasmus + Jeunesse & Sport pour la France. Ce volontariat, principalement destiné aux échanges au sein de l'Europe, ouvre de plus en plus le dispositif à d'autres destinations.

Les chantiers de jeunesse se poursuivent auxquels s'ajoutent des initiatives aidées par les pouvoirs publics. Ainsi, à la suite des émeutes de Vaulx-en-Velin en 1995, le programme Ville Vie Vacances/Solidarité internationale (VVV/SI) est créé pour soutenir la réalisation de chantiers de solidarité internationale avec les jeunes habitants des quartiers classés en politique de la ville.

Enfin, en 1995, une loi permet aux salariés de prendre un congé de solidarité internationale, dans une organisation agréée, d'une durée maximale de six mois, avec l'accord de l'employeur qui s'engage à réintégrer son salarié à l'issue du congé.

Les évolutions du volontariat de solidarité internationale sont continues

Pour cette fin du xx^e siècle, nous prendrons ici en compte la partie des volontaires envoyés par des associations agréées par l'État à partir du décret de 1986. Le nombre presque constant de ces associations s'établit autour de vingt-cinq. Les données qui suivent ne rendent pas compte de tous les départs en mission courte au nom de ces associations agréées – ou d'autres, souvent de petite taille, qui n'entrent pas dans les dispositifs subventionnés par l'État –, pour lesquels il n'existe pas de statistiques. Les effectifs recensés pour des séjours volontaires supérieurs à un an ont augmenté progressivement pendant les années 1980, jusqu'en 1995. Ils sont passés de 1 000 à 2 500/an environ, avant de se stabiliser²⁹. À l'intérieur de ces chiffres des évolutions différenciées apparaissent selon les types d'associations d'envoi et les secteurs d'activité. Certaines associations de développement ont limité ou même cessé l'envoi de volontaires dans les années 1980. Dans le même temps, les associations humanitaires sont apparues, pour plafonner à leur tour, puis réduire le nombre de volontaires au profit de salariés expatriés, puis locaux, au tournant de l'an 2000. Les ONG confessionnelles et l'AFVP ont recruté davantage de jeunes en première mission ; les ONG humanitaires et les associations professionnelles ont recherché un volontariat plus expérimenté.

Si le développement rural était à l'origine privilégié, il a ensuite diminué en dessous de 20 %. L'enseignement est resté un important secteur d'affectation, entre 20 et 25 % en moyenne. Viennent ensuite la santé, le social, la logistique dans le secteur humanitaire, les métiers de l'artisanat³⁰. Avec la multiplication des projets, les fonctions de volontaires administrateurs, coordonnateurs se sont accrues. Cela s'est traduit par un recrutement de diplômés d'écoles de gestion. Le profil des volontaires a donc changé : les années 1970 et 1980 comptaient environ la moitié de VSN affectés dans les associations. En 1993, ils n'étaient plus qu'un tiers, avant de disparaître en 2001 du fait de la suspension du service militaire.

29. Ces estimations sont accessibles via les rapports annuels publiés par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) sur le VSI : diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/parteneriats-et-societe-civile/volontariat/article/volontariat-de-solidarite

30. Ministère des Affaires étrangères, *Statistiques relatives aux volontaires de solidarité internationale (associations agréées et France volontaires) pour l'année 2012, 2013*, Paris.

Cette évolution explique notamment la féminisation du volontariat. En 1993, il n'y avait que 27 % de femmes parmi les volontaires célibataires³¹. Celles-ci étant plus nombreuses dans les ONG religieuses, pour des activités dans le secteur social (éducation, santé). En 2007, les deux tiers des volontaires sont des femmes; quelques secteurs comme les travaux publics, l'urbanisme restant majoritairement masculins.

D'après l'évaluation de 2009, l'âge moyen des volontaires a augmenté: la proportion des moins de 25 ans a diminué; près de 45 % ont entre 25 et 29 ans; 30 % ont entre 30 et 39 ans³². Aujourd'hui, beaucoup de volontaires ont déjà séjourné à l'étranger, soit pour des études et des stages, soit en voyage. L'allongement des études est une cause du vieillissement constaté. Le niveau d'études a en effet augmenté; la même évaluation fait état de 15 % de volontaires qui ont un niveau master 2 en 1996; ils sont 43 % à ce niveau en 2007.

La carte de leur affectation évolue également. Les années 1960-1970 amènent la très grande majorité des volontaires en Afrique francophone subsaharienne. L'évaluation de 1993³³ relève que 50 % des effectifs se concentrent dans dix pays de cette région du monde. L'arrivée des humanitaires va accélérer l'élargissement à différentes zones de conflits sur la planète. Dès les années 1980, bon nombre d'ONG vont diversifier leurs implantations et les volontaires vont suivre. Ainsi, l'évaluation de 2009 enregistre 55 % des volontaires sur l'ensemble du continent africain, 24 % en Asie, 11 % en Amérique latine³⁴. D'autres évolutions se manifestent en cette fin de siècle. Elles apparaissent encore plus nettement aujourd'hui en dehors des dispositifs de volontariat soutenus par l'État. C'est ce que nous allons à présent aborder pour terminer ce rapide panorama.

Dans un monde mouvementé, comment être mobile et solidaire ?

Une série de défis communs pour partir, découvrir et agir ensemble

La mondialisation s'est accentuée, dès avant le changement de millénaire. Elle bouscule toutes les relations entre les individus et entre les peuples. Les flux économiques, les relations culturelles se sont multipliés par les échanges liés au travail, au commerce, par les voyages, les technologies de la communication...

La géographie de la prospérité et de la pauvreté répond de moins en moins à une démarcation Nord/Sud; sous toutes les latitudes, les inégalités s'accroissent. Il subsiste bien des traces de domination entre les peuples; cependant, partout s'exprime une aspiration forte à être reconnu comme partenaire d'égal dignité.

Le passage des frontières fait l'objet de contradictions fortes: tantôt elles se franchissent plus facilement, ou même s'abolissent avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication; tantôt on voudrait les rendre imperméables, face à l'immigration par exemple, qui devient un phénomène majeur, source de fortes tensions. Aux frontières géographiques s'ajoutent d'ailleurs d'autres clivages: sociaux, ethniques, religieux.

Les enjeux écologiques et climatiques font partie des préoccupations nouvelles, particulièrement pour la jeunesse. En effet, pour servir un développement durable et gérer les ressources naturelles à long terme, c'est sur elle qu'il faut compter. C'est avec elle que se préparent les transitions aux modes de production et de consommation actuels.

31. Ministère de la Coopération, *Le volontariat français dans les pays en développement. Évaluation 1988-1994*, 1995, Paris.

32. Ministère des Affaires étrangères et européennes, *Évaluation du dispositif de volontariat de solidarité internationale*, 2009, Paris.

33. Ministère de la Coopération, *op. cit.*

34. Ministère des Affaires étrangères et européennes, *op. cit.*

Enfin, comment répondre à une demande sociale croissante d'ouverture au monde, à une volonté d'agir ensemble? Différentes formes d'engagement volontaire peuvent y contribuer.

De nouvelles façons de vivre le « village monde »

À côté des dispositifs de volontariat soutenus par l'État, de nouvelles formes de mobilité et de solidarité sont apparues. Au moins deux tendances majeures peuvent être soulignées. Tout d'abord, les établissements d'enseignement supérieur favorisent de plus en plus le départ en mobilité d'étudiants et de stagiaires en séjour court, en année de césure... De plus, les collectivités territoriales, devenues incontournables dans le secteur de l'aide au développement, encouragent la mobilité de leur jeunesse, que ce soit en vue de favoriser leur insertion professionnelle, de susciter des réflexions autour du vivre ensemble, de la citoyenneté, ou encore de favoriser des échanges entre territoires.

À cela s'ajoutent de nombreuses initiatives de petits groupes ou de personnes amenant de plus en plus de gens à faire connaissance avec un coin du monde³⁵. Ils partent à la découverte, initient des coopérations locales. Le tourisme de découverte, le congé de solidarité viennent compléter les dispositifs de volontariat; ceux-ci ne suffisant plus à répondre à la demande sociale. Les seniors s'offrent aussi à échanger des compétences acquises au cours de leur vie active, ainsi que des actifs faisant un autre choix de vie.

En France, la loi du 10 mars 2010 sur le service civique³⁶ a relancé le volontariat national en cherchant à le rendre plus démocratique pour les jeunes de 18 à 25 ans. Il a également ouvert la possibilité à une minorité d'entre eux de trouver des missions internationales. De surcroît, cette loi prévoit la possibilité d'accueillir sur notre territoire des jeunes volontaires étrangers venant d'un autre continent que l'Europe. Cette dimension de réciprocité des échanges est sensible pour les pays qui accueillent nos ressortissants sans avoir les mêmes chances d'envoyer leurs ressortissants chez nous.

S'adapter aux changements sociétaux

La mentalité et les motifs d'engagement dans l'international connaissent des inflexions dont il convient de tenir compte. Il y a cinquante ans, comme on l'a vu, les volontaires partaient pour se mettre au service du développement, par solidarité envers des populations pauvres, dans un contexte marqué par une géopolitique de l'aide et de l'influence. À cela se sont ajoutées des capacités professionnelles exigées par la conduite de projets dont étaient responsables les associations. Les VSI entraient alors dans un cadre de coopération, inspiré d'une politique étrangère ou des valeurs et des orientations de leur association. Aujourd'hui, sans que ces motifs aient disparu, il semble que les motivations personnelles soient plus manifestes. L'engagement volontaire est resté pour certains jeunes un choix délibéré offrant à la fois l'opportunité de se construire soi-même, d'être utile, solidaire et de se préparer un avenir professionnel mieux assuré. Pour d'autres, le volontariat n'est pas le premier choix, mais faute d'emploi stable, correctement rémunéré, il est saisi comme moyen de se former, de se procurer une expérience valorisante auprès d'employeurs potentiels; même si cette reconnaissance de l'expérience reste une revendication non satisfaite³⁷. Le bénéfice individuel des séjours volontaires ne se cache plus derrière la générosité; il

35. Voir par exemple: PIROTTE G., « Les initiatives populaires de solidarité internationale: un laboratoire d'études de la coopération internationale? », *Mondes en développement*, n° 161, 2013, p. 7-18.

36. Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique.

37. On peut notamment se référer à une thèse de doctorat sur les parcours professionnels après un volontariat solidaire à l'international: LEROUX C., *Le volontariat solidaire à l'international. Une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*, thèse en sciences de l'éducation, université Paris Descartes, Paris, 2014.

s'affiche davantage, sans être contradictoire avec un engagement collectif. Il reste toutefois à s'interroger sur le cas des très nombreux jeunes qui ne partent pas. En effet, ceux-ci n'ont pas les mêmes opportunités personnelles et professionnelles d'une ouverture au monde qui les entoure.

Deux motifs essentiels incitent donc les pouvoirs publics et les organisations à repenser le volontariat solidaire à l'international. D'une part, la difficulté pour de nombreux jeunes à entrer sur le marché du travail; d'autre part, la nécessité de les préparer aux échanges internationaux et à la globalisation de l'emploi. C'est ainsi que le volontariat est devenu pour beaucoup une période d'apprentissage de la mobilité, une expérience formatrice. L'enseignement supérieur a d'ailleurs ouvert de très nombreuses filières internationales spécialisées dans le droit, le développement, l'humanitaire³⁸. Certains étudiants aspirent à y faire carrière.

En conclusion : demain, des engagements diversifiés pour des enjeux communs

Des travaux de prospective entrepris par France Volontaires sur quatre continents montrent une grande diversité dans les objectifs et les modalités du volontariat selon les situations propres à chaque pays, que trop souvent nous méconnaissons³⁹. Cependant, des convergences se dégagent de plusieurs dizaines d'entretiens réalisés auprès de personnalités rencontrées sur ces continents. Partout, la jeunesse est un sujet de préoccupation : formation, emploi, insertion dans la vie citoyenne. De nombreuses formes de volontariat sont envisagées pour donner des chances à ceux « qui veulent changer le monde » et qui pensent que « notre humanité est plus large qu'un seul pays ».

Le modèle de coopération bailleur/receveur est unanimement rejeté : « le développement ne vient pas uniquement de l'Occident », nous dit-on. En revanche, « sortir de soi, aller vers l'autre, devenir citoyen du monde..., agir ensemble face aux grands défis » traduisent des leitmotive communs. Les réseaux sociaux et les médias mettent en relation immédiate, mais ne suffisent pas. Tous souhaitent la rencontre réelle, l'action concrète, à toutes les échelles de la planète.

Comment respecter la liberté d'initiative de ceux qui l'ont prise et la promouvoir au bénéfice de ceux qui ne l'ont pas encore? Comment rendre les échanges fructueux pour ceux qui partent comme pour ceux qui accueillent? Comment concilier mobilité et solidarité; organisation et créativité; aventure et sécurité? Tels sont quelques-uns des enjeux auxquels doivent faire face les organisations de volontariat aujourd'hui et dans les prochaines années.

38. Selon un recensement réalisé en 2013 par le bureau d'étude Coop dec Conseil, cent trente formations qualifiantes existent en France dans les secteurs de la coopération ou de la solidarité internationale, de l'urgence et de l'humanitaire.

39. Les travaux de prospective menés par France Volontaires sont consultables sur le site internet: france-volontaires.org/-Prospective-

Observer les dynamiques d'engagements volontaires à l'international : défis et enjeux

CÉLINE LEROUX,

chargée de mission Observatoire des engagements volontaires à France Volontaires et chercheuse associée au CERLIS

Accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes, promouvoir et favoriser leurs engagements sont deux des treize objectifs fixés en 2013 dans le cadre du plan Priorité Jeunesse impulsé par le président Hollande. La déclinaison opérationnelle de ce plan, la consultation auprès d'acteurs associatifs ou d'opérateurs de mobilité en direction de la jeunesse ont mis en avant les difficultés à saisir de manière chiffrée les mobilités internationales des jeunes. Depuis 2010, France Volontaires, plateforme associative des engagements volontaires solidaires à l'international, tente, à travers son observatoire⁴⁰, de saisir cette forme spécifique de mobilité internationale dans différentes régions françaises. Tout comme pour l'ensemble des problématiques propres à la jeunesse, l'échelle territoriale s'avère une dimension pertinente⁴¹ pour d'une part, appréhender de manière plus fine les formes et le volume que prennent ces engagements des jeunes à l'international, et d'autre part, pour identifier des facteurs permettant de comprendre les différences au sein et entre plusieurs régions.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur les défis d'ordre méthodologique liés à la collecte de données quantitatives des engagements de solidarité internationale des jeunes. Nous mettrons en exergue les difficultés de cette collecte et les manières d'y faire face en se basant sur l'expérience de l'Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international⁴² de France Volontaires. Dans un deuxième temps, nous analyserons les disparités régionales des engagements solidaires à l'international à partir des études commanditées par l'Observatoire. Ces chiffres, qui nécessitent d'être mobilisés avec précaution, permettent néanmoins de relever de grandes tendances : une majorité des engagements des jeunes est collective et de courte durée ; les acteurs de ces engagements (associations...)

40. Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international : observatoire-volontariat.org

41. Voir notamment à ce sujet LABADIE F. (dir.), *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014*, INJEP/La Documentation française, Paris, 2014.

42. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons l'intitulé raccourci suivant : « Observatoire des engagements » bien que le titre officiel soit « Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international ».

sont concentrés dans les centres urbains et de fortes disparités existent au sein et entre les territoires. À ce titre, les collectivités ont un rôle important dans le dynamisme des engagements volontaires et solidaires à l'international.

La difficile collecte de données sur les engagements volontaires à l'international

En 2013, l'Observatoire des engagements de France Volontaires dénombrait 13 750 missions de volontariat solidaire à l'international⁴³, quels que soient la forme (long terme, court terme...) et le public concerné (jeunes, adultes, retraités). Les actions collectives de solidarité (type chantiers), principalement réalisées par des jeunes, représenteraient près de quatre missions sur dix et « pour la plupart en dehors des dispositifs publics⁴⁴ ». Or, cette dernière évaluation nécessite d'être mise en perspective avec la manière dont sont compilées les données. En effet, pour obtenir cette estimation globale, l'Observatoire s'est d'une part appuyé sur les chiffres des organismes gérant différents dispositifs publics : ceux du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)⁴⁵ pour le volontariat de solidarité internationale (loi du 23 février 2005), dispositif de volontariat long terme dédié à l'aide au développement, et pour les dispositifs Jeunesse Solidarité internationale-Ville Vie Vacances/Solidarité internationale (JSI-VVV/SI)⁴⁶, en soutien aux actions collectives de solidarité internationale des 15-25 ans réalisés sur une courte période; ceux de l'Agence Erasmus + Jeunesse & Sport⁴⁷ pour le service volontaire européen réalisé hors Europe; enfin, ceux de l'Agence du service civique⁴⁸ pour l'engagement de service civique à l'international. D'autre part, pour tenter d'appréhender des engagements solidaires à l'international en dehors des dispositifs publics, l'Observatoire a sollicité des associations : le réseau d'acteurs du travail volontaire qui fédère plus de trois cents membres en France, Cotravaux⁴⁹, au travers de son observatoire Observo⁵⁰ qui collecte les données sur les actions collectives, bénévoles et volontaires menées au sein de son réseau; les associations Groupement des éducateurs sans frontières (GREF) et AGIRabcd⁵¹ pour les données sur le volontariat de retraités.

La mobilisation de ces données n'est pas sans poser un ensemble de problèmes d'ordre méthodologique :

- excepté pour Observo, les différentes organisations publiques et associatives collectent ces données avant tout pour des objectifs de gestion et de suivi de l'activité. À ce titre, on peut supposer que l'ensemble de la chaîne de collecte ne suit pas forcément les précautions méthodologiques inhérentes à la collecte de données scientifiques ou tout du moins, à des fins d'études;
- avant tout utilisées dans un objectif opérationnel interne, les variables utilisées diffèrent d'une organisation à l'autre, ce qui rend peu aisé, voire impossible, une consolidation de ces données dans une seule base;

43. Ne sont comptabilisés que les engagements volontaires internationaux en dehors de l'Europe.

44. GONZALEZ A., *Le volontariat international: chiffres clés 2013*, 2014. Disponible sur le site de l'Observatoire: observatoire-volontariat.org/Les-chiffres-cles-2013-du

45. fonjep.org

46. Les dispositifs JSI et VVV/SI sont distincts dans la mesure où le dispositif VVV/SI s'adresse exclusivement aux jeunes habitant les quartiers classés politique de la ville.

47. Agence Erasmus + Jeunesse & sport: erasmusplus-jeunesse.fr/site

48. Agence du service civique: service-civique.gouv.fr

49. Cotravaux a été créé en 1959 (cotravaux.org).

50. En 2005, Cotravaux a créé Observo (cotravaux.org/-Observatoire-).

51. GREFet Agir ABCD sont deux associations œuvrant dans le champ de la solidarité internationale dont la particularité est d'être pilotée par des retraités: gref.asso.fr; agirabcd.fr

UNE NOUVELLE DÉFINITION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES À L'INTERNATIONAL AVEC LA CRÉATION DE FRANCE VOLONTAIRES

Alors qu'en 2007 éclate l'affaire de l'Arche de Zoé dans laquelle des bénévoles français sont accusés par les autorités tchadiennes d'enlèvement de mineurs sous prétexte d'apporter une aide aux orphelins du Darfour, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international entame une discussion avec les associations françaises de volontariat pour créer une plateforme associative. France Volontaires naît alors en 2010 dont la mission d'intérêt général est « d'améliorer la qualité et la quantité des engagements volontaires et solidaires à l'international* ».

En parallèle, une nouvelle définition des engagements volontaires et solidaires à l'international voit le jour. En effet, jusqu'à présent, seuls les dispositifs publics de volontariat étaient comptabilisés. Or, le mandat de France Volontaires est étendu aux engagements bénévoles à l'international. Dans le champ international, le volontariat se rapproche ainsi de la définition anglo-saxonne « *volunteer* » rompant avec la distinction française entre le volontariat (cadre par une loi et basé sur une mission précise) et le bénévolat**.

* Pour des informations sur France Volontaires : france-volontaires.org

** Voir notamment à ce sujet l'article de BECQUET V., « Volontariat et service volontaires en France », 2006, disponible sur le site internet : cotravail.org/IMG/pdf/rapportCCSCV-vbecquet.pdf

– enfin, s'il est possible d'obtenir les données des dispositifs publics, il n'existe pas aujourd'hui de collecte harmonisée et exhaustive des engagements volontaires à l'international réalisés en dehors de ces dispositifs. Les données des associations (GREF, AGIRabcd, Cotravail) permettent d'avoir des éléments, mais partiels et limités.

Pour tenter de pallier ces difficultés, depuis 2010, l'Observatoire des engagements a commandité un ensemble d'études sur les dynamiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international menées à l'échelon régional. Nous verrons ainsi que ce sont principalement en dehors des dispositifs de l'État que les jeunes s'engagent dans une action de solidarité internationale.

Les études régionales de l'Observatoire des engagements : une tentative d'harmonisation

Lors de la création de France Volontaires, la plateforme s'est dotée d'un Observatoire des engagements dont la vocation est « d'améliorer la connaissance des différentes formes d'engagement des citoyens français dans le champ de la solidarité internationale⁵² ».

Face à l'absence de données, en particulier concernant le bénévolat à l'international, deux types d'études quantitatives ont été développés : des études menées directement dans les pays accueillant des volontaires français, et des études menées au niveau des régions françaises⁵³. Pour réaliser les études régionales, le processus suivant a été mis en place :

– la création d'une boîte à outils comprenant la description détaillée du protocole d'enquête, des outils d'aide méthodologique, des documents et des bases de données préformatés. Chaque étude est composée de deux étapes. La première étape consiste à envoyer

52. Site internet de l'Observatoire : observatoire-volontariat.org/-L-Observatoire-

53. L'ensemble des études est disponible sur le site de l'Observatoire.

un premier questionnaire court auprès de tous les acteurs de jeunesse et de solidarité internationale, dont on suppose qu'ils pourraient avoir une activité liée aux engagements volontaires. Le mode de passation est un questionnaire en ligne. Sur la base de ces réponses, un deuxième questionnaire plus approfondi est réalisé soit en face-à-face soit au téléphone auprès d'un échantillon plus restreint. Ces deux étapes permettent d'avoir d'une part, un premier recensement des acteurs régionaux actifs dans le champ des engagements volontaires à l'international et, d'autre part, de recueillir des informations sur les pratiques mises en œuvre par ces organisations ;

- la mise en place d'un comité de pilotage associant acteurs associatifs et/ou pouvoirs publics. La participation des acteurs du territoire facilite la constitution des échantillons de l'étude de plusieurs manières avec la mise à disposition de bases de données internes (par des associations, des collectivités ou encore des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ; ce sont des services déconcentrés de l'État [DRJSCS]), par le bouche à oreille lors d'échanges avec les membres du comité. La dimension régionale de l'étude et la mobilisation d'un comité de pilotage permettent ainsi d'avoir une connaissance fine des acteurs parties prenantes de ce type d'engagements ;

- des études réalisées généralement par des stagiaires, mais appuyés et suivis (notamment à travers la vérification des données collectées) par l'Observatoire. Le rapport final et sa synthèse sont validés par l'Observatoire avant leur publication.

La mise en place d'un protocole d'enquête uniformisé pour l'ensemble des études menées avait pour ambition de créer une base de données unique et consolidée permettant de réaliser des analyses comparatives. Néanmoins, plusieurs éléments tant internes à France Volontaires que contraints par les partenariats nécessitent de prendre avec précaution les résultats de ces études. Tout d'abord, l'Observatoire a connu un *turn-over* depuis sa création (trois chargés de mission en cinq ans) qui a influé sur la réalisation des études. De plus, en fonction des problématiques spécifiques rencontrées sur un territoire, les acteurs pouvaient être intéressés par tel aspect de l'étude plutôt que tel autre. Par exemple, certaines études incluent les chiffres du service volontaire européen réalisé en Europe, alors que ce n'est pas le cas pour d'autres. Ainsi, si la mise en place de comités de pilotage est un levier puissant pour accéder à l'information, il a également fallu négocier avec les attentes et les besoins des acteurs. Ces précautions prises, de grandes tendances peuvent néanmoins être mises en avant.

Points de convergence et spécificités territoriales des engagements volontaires à l'international

Entre 2010 et 2014, douze études régionales ont été réalisées sur les vingt-deux régions métropolitaines. L'impossibilité de créer un comité de pilotage, soit en raison de l'absence d'une structuration régionale (comme c'est le cas pour l'Île-de-France), soit en raison d'un nombre insuffisant d'acteurs impliqués dans ce type d'actions (c'est notamment le cas de la Corse), explique le choix des régions où ont eu lieu les études. Les tendances présentées se basent donc sur les douze études menées⁵⁴.

54. Les douze études concernent les régions suivantes : Aquitaine, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes.

La prédominance des chantiers de solidarité internationale de jeunes réalisés en dehors des dispositifs soutenus par l'État

À partir des données collectées sur l'envoi de volontaires auprès d'associations, de collectivités ou d'autres organisations, il apparaît que la classe d'âge des 18-25 ans est la plus représentée en matière d'engagements volontaires et solidaires à l'international quelle que soit la région. Cela s'explique par la forme d'engagements la plus mobilisée, celle des chantiers internationaux de solidarité de jeunes. Les chantiers sont réalisés par des groupes de jeunes (le nombre de jeunes par groupe est variable) qui sur une période courte, en général moins d'un mois, vont mener une action de solidarité internationale dans un pays tiers. Les programmes JSI-VVV/SI du ministère des Affaires étrangères et du Développement international soutiennent ce type d'actions. Néanmoins, ils ne représentent qu'une part infime de cette forme d'engagement à l'international. Par exemple, en 2010, les organisations de la région Franche-Comté ont réalisé 16 actions collectives de solidarité internationale et aucune ne relève des programmes JSI-VVV/SI⁵⁵. La contribution financière des jeunes et de leurs familles, le soutien financier des collectivités sont quelques-unes des manières de financer ce type d'actions. Or, il est aujourd'hui difficile de connaître les dispositifs des collectivités – ou leur soutien au coup par coup – en l'absence de recensement national. De plus, en fonction des objectifs des collectivités, ces dispositifs peuvent relever des politiques de jeunesse ou de coopération, ce qui rend peu visible leur action en la matière. On voit bien alors l'intérêt de mener une enquête au niveau territorial, au plus près des acteurs.

Les études menées en région portent sur l'envoi de volontaires à l'international, mais aussi sur l'accueil de volontaires étrangers dans les territoires français. Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon apparaissent comme les régions où l'accueil de volontaires dans le cadre de chantiers internationaux est le plus dynamique. En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ces volontaires sont avant tout européens, américains, coréens, turcs ou russes⁵⁶. L'accueil de volontaires n'est pas forcément corrélé à un tissu associatif dense ou structuré ni même à une activité importante d'envoi de volontaires. C'est notamment le cas du Languedoc-Roussillon qui, en 2011, a accueilli 207 jeunes volontaires pour 115 jeunes du territoire partis réaliser une action de solidarité internationale. Si on peut comprendre l'attrait (climatique, touristique...) des régions du sud de la France, on peut également citer la Picardie qui se caractérise par une activité importante d'accueil avec, pour 2013, 473 Picards partis réaliser un engagement volontaire, et 239 volontaires étrangers accueillis en Picardie⁵⁷.

Les études menées à l'échelon régional permettent donc de saisir plus finement le volume et le type d'engagements volontaires qu'il n'est aujourd'hui pas possible d'étudier au niveau national. De plus, elles permettent d'appréhender les dynamiques réciproques de volontariat en s'intéressant à l'accueil de volontaires, dimension peu étudiée lorsqu'on s'intéresse au volontariat international.

Des disparités inter et intrarégionales: l'influence d'un tissu associatif structuré et le rôle des collectivités

Tout comme le rappelle le récent rapport de l'Observatoire de la jeunesse, la jeunesse est avant tout urbaine: « Deux tiers des 15-29 ans vivent dans des pôles urbains contre 60 %

55. Pour consulter l'étude réalisée en Franche-Comté, se référer au site de l'Observatoire: observatoire-volontariat.org/Dynamiques-VIES-en-Franche-Comte

56. Pour l'étude réalisée en Languedoc-Roussillon en 2012: observatoire-volontariat.org/Les-dynamiques-des-engagements,98

57. Pour l'étude Picardie réalisée en 2014: observatoire-volontariat.org/ETUDE-VIES-PICARDIE-2014

de la population totale⁵⁸. » Les jeunes se concentrent dans les zones urbaines; le même constat peut être fait concernant les engagements volontaires. De fortes disparités existent entre les départements d'une même région: les départements abritant les chefs-lieux de région, et dans une moindre mesure de départements, sont systématiquement des espaces porteurs des dynamiques de volontariat. La présence d'établissements d'enseignements secondaire et supérieur, la plus forte implantation des associations dans les centres urbains permettent d'expliquer les fortes disparités existant au sein d'une même région.

Les différentes études montrent par ailleurs que les régions les plus actives en matière d'engagements volontaires et solidaires à l'international sont corrélées à l'existence d'un réseau associatif structuré, en particulier dans le champ de la solidarité internationale mais aussi de la jeunesse. Par exemple, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, caractérisée par une forte représentation des associations de chantiers de solidarité internationale, dispose d'un réseau regroupant ces associations et soutenu par le conseil régional et la DRJSCS⁵⁹. Dans d'autres régions, les réseaux régionaux multi-acteurs pour la solidarité et la coopération internationale regroupent à la fois des associations et des collectivités et peuvent avoir un rôle moteur de mise en cohérence des actions et d'articulation des acteurs. Les régions disposant de réseaux actifs sont généralement celles qui sont dynamiques en matière d'engagements volontaires à l'international. La région Rhône-Alpes est à ce titre la plus caractéristique. En effet, elle dispose d'un réseau régional, RESACCOOP, basé à Lyon qui s'est doté, depuis 2001, d'un réseau Jeunesse et solidarité internationale réunissant les acteurs parties prenantes dans ce domaine⁶⁰. De plus, trois départements de la région ont également des réseaux au niveau départemental faisant de la région Rhône-Alpes l'une des régions où l'accès à l'information pour les jeunes et l'identification des structures ressources en matière d'engagement volontaire à l'international sont relativement aisés par rapport à d'autres régions.

Enfin, les services déconcentrés de l'État, au travers des directions régionales de la jeunesse, peuvent également avoir un rôle actif de structuration associative, en particulier concernant les chantiers de solidarité internationale.

Les différentes études montrent une corrélation entre l'implication des collectivités en matière de volontariat international et le dynamisme des différentes régions françaises en la matière. Les régions et les communes sont les plus impliquées, soit à travers un soutien financier ponctuel, soit avec la mise en place de dispositifs de soutien et/ou d'accompagnement des habitants de leurs territoires à la réalisation d'un projet de solidarité internationale. Par exemple, la région Nord-Pas-de-Calais a mis en place le réseau Agir à l'international⁶¹. Ce dispositif se traduit à la fois par un soutien financier de la région mais aussi par un accompagnement méthodologique des acteurs à la réalisation de leur projet. Les collectivités deviennent ainsi un acteur incontournable dans le cofinancement de chantiers de solidarité internationale dont la contribution peut même être supérieure à celle de l'État⁶².

58. LABADIE F. (dir.), *op. cit.*, p. 28.

59. Pour l'étude Provence-Alpes-Côte-d'Azur réalisée en 2010: observatoire-volontariat.org/Dynamiques-VIES-PACA

60. resacoop.org/reseau-jeunesse-et-solidarite-internationale-rhone-alpes

61. agirinternational.fr

62. Voir à ce sujet l'étude commanditée par l'Observatoire des engagements volontaires en 2010, *Le cofinancement des chantiers de solidarité internationale par les collectivités territoriales*: observatoire-volontariat.org/Le-cofinancement-des-chantiers-de

LES RÉSEAUX MULTI-ACTEURS POUR LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE *

Depuis le milieu des années 1990, plusieurs régions françaises ont mis en place des « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale », à l'initiative conjointe de l'État (représenté par la préfecture de région), de collectivités territoriales et/ou d'associations. Chacun de ces réseaux possède une histoire, un statut et un contexte différents mais ils se retrouvent autour de trois spécificités qui fondent une identité commune :

- Leur action est ancrée dans le territoire régional.
- Leurs objectifs, dans un esprit de service public, sont d'améliorer la qualité des actions de coopération internationale et de solidarité, et de contribuer à l'ouverture internationale des habitants de leurs territoires.
- Ils animent un réseau multi-acteurs (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, structures d'éducation populaire, établissements publics, acteurs économiques...) dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation et de subsidiarité.

Cela se concrétise par la mise en œuvre de quatre activités :

- identification des acteurs : constitution de bases de données ;
- information : veille informative, production et diffusion d'information ;
- appui aux porteurs de projet : formation, conseil et appui méthodologique ;
- animation des échanges et de la concertation entre les acteurs : capitalisation d'expériences, mutualisation, organisation de rencontres, création de synergies.

À ce jour, douze régions en sont dotées : Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes.

Ces réseaux régionaux développent entre eux des synergies via un « réseau des réseaux » informel, soutenu par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, et dont le secrétariat est assuré annuellement de manière tournante (en 2015, c'est le réseau Midi-Pyrénées COOPDEV' qui en a la charge). Ils mettent leur expertise à la disposition des acteurs des autres régions.

* Site du ministère des Affaires étrangères et du Développement international : diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/colonne-droite-21470/liens-utiles-21461/article/reseaux-regionaux-multi-acteurs.

Conclusion

Les difficultés méthodologiques rencontrées pour mener un état des lieux quantitatif ne sont pas propres aux engagements volontaires, mais sont récurrentes lorsqu'on souhaite mener des travaux sur la mobilité internationale. Le niveau régional peut s'avérer l'échelon pertinent pour la réalisation d'études mais cela suppose l'adhésion des acteurs du territoire et un investissement en temps et en ressources humaines important. Ces études permettent cependant de relever et de confirmer certaines grandes tendances, comme la part prépondérante d'engagements en dehors des dispositifs soutenus par l'État, en particulier sous la forme de chantiers collectifs de solidarité internationale, ou le rôle indispensable des collectivités pour maintenir ou développer une dynamique d'engagements volontaires et solidaires à l'international. En ce sens, les principales conclusions de ces études confirment la pertinence de la mise en place de comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes dans chaque région, tel que prévu dans le plan Priorité Jeunesse.

Introduction

CÉLINE LEROUX

Pour les associations françaises, la question de la reconnaissance et de la valorisation des engagements bénévoles et volontaires est une préoccupation de plus en plus présente depuis la fin des années 2000. En 2011, l'Année européenne du volontariat a constitué sur le territoire français, un événement d'ampleur national en faveur de la valorisation des engagements. En matière de mobilité internationale, dans un rapport récent, l'INJEP constate une européanisation des politiques de jeunesse qui « promeuvent, d'une part, une conception de la mobilité des jeunes sur l'acquisition d'aptitudes professionnelles et la promotion d'une économie de la connaissance et, d'autre part, son rôle dans le développement du "vivre ensemble" et la consolidation d'une forme de citoyenneté européenne¹ ».

■ LE FAIVE, UN PROJET DE FRANCE VOLONTAIRES*

Depuis 2011, France Volontaires a mis en place le Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements (FAIVE). Le FAIVE constitue un espace d'échanges de pratiques et de production de connaissances sur la reconnaissance et les pratiques de valorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international. Le FAIVE se décline en un réseau d'acteurs nationaux et territoriaux, une fonction d'appui et d'incitation à la réalisation de pratiques de valorisation, enfin, une fonction de production de connaissances sur la base des pratiques des acteurs.

* Pour plus d'informations, se référer au site internet : france-volontaires.org/-FAIVE-Valorisation-des-competences-et-de-l-experience-

Les associations de volontariat ont toujours dû jouer avec les différentes finalités associées au volontariat international, qui conjuguent la pertinence et l'efficacité des actions d'aide au développement, l'épanouissement des jeunes et leur insertion sociale et professionnelle. Compte tenu des évolutions des politiques publiques, ces tensions semblent encore plus vivaces aujourd'hui. Dans le champ des engagements volontaires et solidaires à l'international, quelles sont les pratiques de valorisation des engagements réalisées? Quels sont les acteurs qui les mettent en œuvre? Face aux injonctions d'efficacité et d'évaluation des politiques publiques, comment est-il possible de comprendre et de mettre en avant les répercussions de ce type d'expériences tant sur les territoires, sur la citoyenneté que dans les parcours de jeunes? Pour contribuer à répondre à ces questions, nous nous baserons sur

1. TALLEU C., « L'européanisation des politiques de jeunesse. L'action publique en faveur de la mobilité des jeunes », rapport d'étude INJEP, Paris, 2013, p. 31.

différentes pratiques et sur un réseau d'acteurs développés par France Volontaires, le Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements (FAIVE).

Méthodologie

Le FAIVE, au travers de vingt-neuf initiatives soutenues et de son réseau d'acteurs a servi de base pour réaliser l'analyse de pratiques de valorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international en France. Six études de cas ont été retenues, il s'agit d'initiatives soutenues par le FAIVE ou de pratiques d'acteurs impliqués dans le Forum. Pour l'analyse des études de cas, la méthodologie suivante a été employée :

- l'étude des documents relatifs aux pratiques ou à une initiative (littérature grise);
- des entretiens en face-à-face ou par téléphone réalisés avec un ou deux acteurs ayant pris part aux cas étudiés;
- chacun des acteurs interviewés a demandé à l'organisation dont il dépend un accord préalable pour diffuser son témoignage. De ce fait, les organisations présentées ne sont pas anonymes.

Personnes interrogées

Organisation	Prénom et nom	Fonction	Lieu
Maison des solidarités locales et internationales	Andra Pomeanu Sadurny	chargé de mission	Lyon, région Rhône-Alpes
Pays de Savoie solidaires	Yannick Billard	chargé de mission	département de la Savoie, région Rhône-Alpes
CRIJ Nord-Pas-de-Calais	Karine Zaborowski	chargée de mission	région Nord-Pas-de-Calais
Échanges et Partenariats	Lorna Mac Callum	chargée de mission	Paris, région Île-de-France
Association Les Z'enjoués	Émilie Boulangé	présidente	région Lorraine
Réseau Éducation au développement	Vincent Rousval	enseignant	national

Nous remercions tous ces acteurs qui ont accepté de répondre à nos questions.

Sensibiliser aux valeurs de l'engagement solidaire à l'aide d'outils adaptés

CÉLINE LEROUX

Différentes organisations, qu'elles relèvent du champ de l'information et de l'orientation des jeunes comme c'est le cas pour le réseau Information jeunesse, ou de l'éducation formelle, avec l'enseignement agricole par exemple, mènent des actions de solidarité internationale. Celles-ci s'articulent avec l'ensemble des missions qui leur sont dévolues mais n'en constituent pas la principale. En s'appuyant sur une action menée par le centre régional d'information jeunesse (CRIJ) du Nord-Pas-de-Calais et sur les pratiques du réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (RED) soutenu par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), nous tenterons de comprendre comment et en quoi les actions de solidarité internationale peuvent se révéler un moyen supplémentaire pour les professionnels de former et d'informer les jeunes en les rendant acteurs de la démarche d'apprentissage.

Des organisations en dehors du champ de la solidarité internationale

Le CRIJ Nord-Pas-de-Calais

Le réseau Information jeunesse en région Nord-Pas-de-Calais compte quatre-vingt-cinq points Information jeunesse (PIJ) qui maillent l'ensemble du territoire. En sa qualité de tête de réseau, le CRIJ anime le réseau régional des points et relais Information jeunesse.

Depuis 2011, deux groupes de travail spécifiques à la mobilité et la solidarité internationale

■ LE CRIJ NORD-PAS-DE-CALAIS

Le CRIJ Nord-Pas-de-Calais est une association loi 1901 qui informe les jeunes sur tous les secteurs les concernant : études, emploi, formation, loisirs, logement, santé, vie pratique, engagement, vacances et mobilité internationale. Pour cela, il édite des supports d'information tels que fiches, brochures, guides, site internet et des outils d'animations (expositions, jeux...). Il accueille toute l'année des jeunes collégiens, lycéens, parents, étudiants, professionnels, jeunes en recherche d'emploi ou en reconversion. L'accueil est anonyme et gratuit. L'association vise également à favoriser l'initiative, l'engagement social et la mobilité des jeunes.

sont animés par le CRIJ et constitués d'animateurs jeunesse de la région. Ces deux groupes correspondent à des événements nationaux spécifiques : la Fête de l'Europe qui se déroule le 9 mai, et la Semaine de la solidarité internationale qui se tient la troisième semaine du mois de novembre. Pour la chargée de mission à l'origine de ces groupes, leur création se fonde sur le postulat suivant :

« L'international est trop abstrait pour les animateurs, donc, à partir de l'organisation d'événements concrets, l'idée était que cela leur permettrait de se mobiliser sur cette thématique. Si les animateurs ont peu ou pas d'expérience sur la mobilité internationale, ils peuvent être mobilisés sur les valeurs véhiculées par ces deux événements. » (Karine Zaborowski, CRIJ Nord-Pas-de-Calais.)

Le groupe sur la solidarité internationale est le plus actif et réunit les représentants de plus d'un quart des PIJ de la région (vingt-deux). Aujourd'hui, c'est le seul CRIJ à avoir mis en place une dynamique de réseau spécifique à la mobilité internationale.

Le réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale du MAAF

Au niveau national, la coopération internationale dans l'enseignement agricole est structurée sous forme de réseaux géographiques (par zone ou par pays), afin d'aider à la construction de partenariats. Les animateurs de réseaux géographiques, pour la majorité des professeurs de l'enseignement agricole mais aussi d'anciens élèves ayant réalisé un projet de solidarité internationale, fédèrent les actions menées par les établissements scolaires. Ils conseillent et mettent en relation les acteurs travaillant sur un même pays ou une zone géographique. Il existe à ce jour trois réseaux : Jeunes Amérique latine, Afrique et Asie. Ces réseaux sont anciens puisque le premier réseau géographique sur le Burkina Faso est né en 1987.

Sous l'impulsion d'animateurs de réseaux géographiques, le réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale est créé en 1998, dédié plus spécifiquement à

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

La coopération internationale est l'une des cinq missions de l'enseignement agricole. Elle trouve sa source dans le code rural et de la pêche maritime*, au côté des autres missions de l'enseignement agricole, et s'inscrit dans le cadre des politiques du ministère qui confie aux établissements d'enseignement agricole le soin de développer les échanges avec des partenaires internationaux. Au niveau de l'administration centrale, le bureau des relations européennes et de la coopération internationale à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (BRECI/DGER) définit et évalue la stratégie nationale à mettre en œuvre, en lien avec les autres services du ministère et des institutions partenaires.

En matière de mobilité internationale des étudiants, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) se distingue en affichant dès 2001 la mobilité des apprenants comme une priorité de l'enseignement agricole** et pour « soutenir cette orientation, la DGER a mis en place un dispositif de bourses spécifiques attribuées à des étudiants de l'enseignement supérieur agricole, mais aussi (pour plus de 50 %) à des étudiants de brevet de technicien supérieur agricole et à des élèves de baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique et brevet de technicien agricole réalisant un stage individuel en entreprise de plus de 4 semaines dans un pays étranger (note de service/SDI/N2010-2045 du 6 avril 2010) *** ».

* Pour le code rural et de la pêche maritime, se référer au site internet Legifrance : legifrance.gouv.fr

** Circulaire DGER/FOPDAC/C2001-2008 du 26 juin 2001.

*** Source : *Rapport de l'Inspection de l'enseignement agricole*, p. 3.

l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale. L'objectif du RED est de créer des outils pour accompagner les élèves et les étudiants dans la réalisation de projets de solidarité internationale.

La formation de professionnels aux actions de solidarité internationale

Une boîte à outils à destination des animateurs jeunesse du Nord-Pas-de-Calais

En 2013, le CRIJ Nord-Pas-de-Calais envisage la réalisation d'une boîte à outils à destination des animateurs jeunesse de la région, spécifiquement centrée sur la solidarité internationale. L'enjeu est la formation des animateurs jeunesse dans ce domaine à travers l'accès à des outils pratiques qui permettent l'organisation d'animations et d'évènements. Par le biais d'un partenariat avec France Volontaires et doté d'un budget de 5 000 euros, le CRIJ Nord-Pas-de-Calais débute ce travail à partir de juin 2013. L'animation du groupe et la réalisation de la boîte à outils sont accomplies par la chargée de mission Europe et international du CRIJ.

Dans un premier temps, le contenu de la boîte à outils est défini par les animateurs du groupe « solidarité internationale » en fonction des besoins des jeunes qu'ils rencontrent. De plus, des animateurs jeunesse qui ne connaissent pas le champ de la solidarité internationale sont également intégrés à la réflexion pour exprimer leurs attentes. Les membres du groupe partagent collectivement les outils qu'ils utilisent déjà (par exemple, une fiche explicative pour réaliser un temps d'information sur les dispositifs de mobilité internationale) et, parallèlement, ils participent au recueil de différentes ressources auprès des associations spécialisées présentes dans la région. Pour faciliter l'appropriation des outils, il est décidé d'utiliser le même format que le référentiel du réseau Information jeunesse : des fiches pratiques ou/et des fiches actions compilées dans un classeur.

Une fois la nature et le type de supports validés par le groupe, il est décidé de tester certains supports en réalisant des animations durant la Semaine de la solidarité internationale en novembre 2013². Les soixante-huit actions menées ont touché plus de 3 500 jeunes dans la région. À la suite de ces premiers tests, certains outils sont perfectionnés.

La boîte à outils finalisée est alors dupliquée en vingt-trois exemplaires pour que l'ensemble des PIJ de la région en aient un exemplaire. Elle est ensuite présentée et distribuée lors d'une rencontre régionale. Pour permettre son appropriation, la chargée de mission du CRIJ collabore avec les responsables de formation du réseau Information jeunesse. Au sein du groupe de travail « solidarité internationale », des formations informelles entre animateurs ont également lieu pour utiliser tel ou tel outil. Par exemple, si l'un des animateurs a utilisé la technique du débat mouvant (outil de pédagogie active dont le but est de faciliter la participation), il peut en conseiller d'autres qui l'utiliseront à leur tour. Le retour des animateurs sur les outils proposés permet également de faire évoluer la boîte à outils pour l'enrichir ou modifier certaines fiches pratiques.

Enfin, une formation annuelle sur la solidarité internationale est proposée aux animateurs. Cette formation déléguée à une association spécialisée de la région Nord-Pas-de-Calais a pour objectif de sensibiliser les animateurs à la solidarité internationale, en particulier pour leur permettre d'accompagner des jeunes à monter des projets dans ce secteur. Elle réunit

2. La Semaine de la solidarité internationale est un évènement national et annuel se déroulant la 3^e semaine de novembre. Coordinés par l'association du même nom, des évènements et des animations ont lieu dans toute la France dans l'objectif de sensibiliser le public français aux problématiques et aux enjeux posés au niveau mondial.

LA BOÎTE À OUTILS « SOLIDARITÉ INTERNATIONALE » DU CRIJ NORD-PAS-DE-CALAIS

La boîte à outils est constituée :

- d'une exposition sur les dispositifs de mobilité internationale pour les jeunes inspirée d'une exposition réalisée en 2011 par Eurodesk, réseau européen de l'information jeunesse ;
- d'un classeur méthodologique de vingt-deux fiches actions décomposé en quatre parties : des repères méthodologiques incluant la définition de différents termes (solidarité internationale, commerce équitable...), la charte de la Semaine de la solidarité internationale et un exemple de courrier à envoyer à différentes organisations pour proposer un partenariat en vue de réaliser une animation ; une partie ressources avec des guides pédagogiques sur la solidarité internationale, des exemples de communiqués de presse que les points Information jeunesse (PIJ) peuvent utiliser pour communiquer sur leurs actions, enfin deux fiches compilant d'une part, des outils de communication mobilisables et d'autre part, les coordonnées des structures de la région pouvant fournir des animations ; une partie fiches pratiques avec vingt-deux fiches décrivant la réalisation d'animations, celles-ci s'appuient principalement sur les techniques de pédagogies actives telles qu'elles sont réalisées par les organisations spécialisées ; enfin, une partie évaluation mettant à disposition des animateurs des fiches pour faire le bilan des animations réalisées ;
- une clé USB contenant des musiques du monde et des vidéos sur les enjeux de la solidarité internationale ;
- un DVD du film *Je mange donc je suis* réalisé en 2009 par Vincent Bruno et produit par l'association belge la Coalition contre la faim* dont l'objectif est d'expliquer les causes économiques de la faim dans le monde avec un langage adapté à un public de jeunes ;
- enfin, deux livrets créés par l'association Ritimo ayant pour objectif de mettre en débat et de sensibiliser les jeunes sur les relations « donneur/receveur », caractéristiques des relations au sein d'un projet de solidarité internationale.

* Le documentaire est en accès libre sur <https://vimeo.com/7893617>, consulté le 13 mai 2015.

généralement quinze à vingt animateurs et dure une journée. Depuis 2014, la présentation de la boîte à outils est intégrée à la formation et présentée par la chargée de mission Europe et international.

Accompagner la réalisation de projets de solidarité internationale au sein de l'éducation formelle

L'objectif du RED est de travailler sur les thématiques de la solidarité ici et « là-bas » au sein de l'enseignement agricole. Le public visé par le réseau est avant tout les enseignants et les proviseurs pour que ces derniers puissent susciter des projets de solidarité internationale et accompagner les élèves dans leur réalisation. Les principaux demandeurs d'un appui du RED sont les lycées agricoles et moins les établissements d'enseignement supérieur. De ce fait, les actions et formations proposées doivent pouvoir toucher des jeunes de 14 à 18 ans. Le RED est constitué d'un réseau d'une trentaine d'établissements de l'enseignement agricole publics et privés (plus de la moitié des établissements de l'enseignement agricole sont des établissements catholiques).

L'animation de ce réseau est soutenue par le MAAF et assurée conjointement par deux enseignants, le premier disposant d'une décharge d'un équivalent mi-temps de son temps d'enseignement, le deuxième d'un tiers-temps. De plus, le ministère attribue une enveloppe financière pour la réalisation des activités du réseau. En 2014, cette enveloppe

s'élevait à 5 000 euros. Enfin, le MAAF facilite la participation du personnel enseignant. Par exemple, la formation « Accompagnement à la mobilité internationale (avant, pendant, après) » proposé par le RED est reconnue par l'enseignement agricole. De ce fait, les frais de déplacement pour y participer sont pris en charge par le ministère.

Les actions proposées par le RED sont de deux ordres : la collecte et la diffusion d'outils d'animation. Tout comme ceux du CRIJ Nord-Pas-de-Calais, ces outils sont issus de l'éducation non formelle. Pour cela, des partenariats ont été établis avec différentes organisations spécialisées dans l'éducation à la solidarité internationale comme le réseau associatif Ritimo, l'association Starting Block. Le RED est également membre de la plateforme nationale d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, EDUCASOL³.

Les outils d'animation portent sur l'accompagnement à la préparation d'un séjour à l'international et au retour de ce séjour, sur l'alimentation ou encore sur le climat. En effet, de nombreux lycées agricoles participent à la campagne Alimenterre, festival du film sur l'alimentation. À ce titre, un partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot a été développé à partir d'un jeu concours vidéo sur l'alimentation à destination des élèves de l'enseignement agricole. Certains lycées agricoles, tout comme le réseau Information jeunesse du Nord-Pas-de-Calais, participent également à la Semaine de la solidarité internationale en organisant des animations spécifiques.

L'ensemble de ces outils est disponible pour les enseignants mais aussi pour le grand public par le biais d'un site internet actualisé régulièrement⁴.

Le RED, à travers ses deux animateurs, organise également différentes formations. En 2014, quinze formations à l'utilisation d'outils d'animation ont été organisées auprès d'enseignants : cinq au niveau national et dix au niveau régional. Ces formations sont évolutives. Par exemple, en 2015, un nouvel outil est en cours d'expérimentation sur la compensation climatique en partenariat avec l'association Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES)⁵ : « Comment calculer et réduire la consommation de CO₂ à effet de serre dans les projets et dans les actions ? » Ces outils sont testés auprès d'un petit groupe d'élèves avant d'être diffusés à plus grande échelle.

Une journée de préparation au départ en direction des élèves a également lieu une fois par an dans chaque département. Dans ces formations, des élèves ayant réalisé un projet de solidarité internationale témoignent de leur expérience. Enfin, depuis 2014, une formation à l'accompagnement au retour d'un séjour à l'international a été mise en place en direction du personnel enseignant. En 2014, deux formations au niveau national et deux autres au niveau régional ont été organisées. L'élaboration de cette formation s'est appuyée sur une étude financée par le bureau des relations européennes et de la coopération internationale à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (BRECI/DGER) et réalisée par le laboratoire en sciences de l'éducation EDUTER⁶.

Le RED et leurs animateurs sont donc actifs et mettent en place un ensemble d'actions. L'appui apporté par le MAAF s'avère primordial pour faire vivre ce réseau. Néanmoins, dans la mesure où la décision de réaliser des actions de mobilité et/ou de solidarité internationale est fonction de la décision des établissements, il existe de fortes disparités selon les établissements, et la pratique de l'accompagnement à la mobilité et/ou à la solidarité internationale y reste minoritaire, d'après l'un des animateurs du réseau.

3. educasol.org

4. Site internet du RED : <http://red.educagri.fr/e-reseau-en-actions/presentation>

5. geres.eu/fr

6. AGROSUP DIJON/EDUTER, *Mobilité et compétence. 2014*, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2014.

EXTRAIT DE LA CHARTE DE LA SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE *

« Ces principes constituent le cadre de référence qui régit et relie les différents acteurs et organisateurs de la Semaine de la solidarité internationale répartis sur le territoire français et qui s'investissent dans cette opération commune et solidaire.

La Semaine de la solidarité internationale est un grand rendez-vous, national et décentralisé, de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable. Elle participe à l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Pour concourir à ces objectifs, les actions mises en place devront :

1. *Porter des messages en accord avec les valeurs*
2. *Sensibiliser de manière explicite et pédagogique aux enjeux de la solidarité et de la coopération internationale*
3. *Inciter les participants à devenir des citoyens actifs et solidaires* en leur proposant des pistes d'actions concrètes pour agir en faveur de la solidarité internationale
4. *Ne pas utiliser de clichés misérabilistes*
 - en préservant la dignité humaine : "Les illustrations ne doivent pas exploiter abusivement l'image de la détresse humaine. La dignité des personnes représentées doit être respectée quel que soit le lieu géographique de diffusion." (Extrait de la charte de déontologie du comité de la charte – comitecharte.org)
 - en présentant la réalité sous tous ses aspects, au-delà des lieux communs, des clichés, des préjugés et stéréotypes qui sont généralement véhiculés sur les pays du Sud ou sur les relations entre le Nord et le Sud
 - en mettant en valeur des expériences positives au Sud et à l'Est, en particulier les initiatives émanant des acteurs de ces pays
5. *Ne pas avoir comme objectif principal la collecte de fonds ou toute autre forme de collecte*
La participation aux frais ou la vente peuvent toutefois être utilisées si elle se limite à n'être qu'un moyen pour financer tout ou partie de l'action locale dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale
6. *Faire l'objet d'un compte rendu mis à la disposition de tous les acteurs »*

* lasemaine.org/la-semaine-en-quelques-clics/la-charte

Mettre en œuvre des actions de solidarité internationale : des répercussions sur les pratiques et sur les valeurs véhiculées

Deux éléments sont communs à ces deux organisations qui mettent en place des actions de solidarité internationale sans pour autant que ce soit leur mission principale. Le premier élément porte sur la mobilisation des outils d'éducation non formelle, le deuxième sur les valeurs véhiculées au travers de la solidarité internationale.

Les pédagogies actives : faire des jeunes des acteurs

Que ce soit le CRIJ Nord-Pas-de-Calais ou le RED, ces deux organisations mobilisent les outils de l'éducation non formelle, et plus spécifiquement des outils issus des pédagogies actives tels que cela est utilisé au sein des associations spécialisées de solidarité internationale. Dans les deux cas, les acteurs mettent en avant l'absence de ce type de méthodes que ce soit dans le champ de l'information ou de l'éducation formelle :

« Même si le réseau Information jeunesse est issu et se revendique toujours de l'éducation populaire, les pratiques des animateurs sont principalement de la diffusion d'information. En s'emparant des outils de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, tel que cela est proposé dans la boîte à outils, c'est une manière de réintégrer des pédagogies actives dans leur exercice professionnelle. » (Karine Zaborowski, CRIJ Nord-Pas-de-Calais.)

EXEMPLE D'OUTILS ISSUS DES PÉDAGOGIES ACTIVES DANS LE CHAMP DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : LE DÉBAT MOUVANT*

Origine et objectifs

- Mettre les participants en position active de réflexion et d'interrogation critique.
- Susciter l'intérêt, l'interrogation et le débat au sein du groupe.
- Déconstruire les préjugés sur une problématique.
- Faire émerger des pistes de réponses.

Étapes

L'animateur du jeu présente une série d'affirmations. À chaque assertion formulée, chaque personne du groupe doit se positionner physiquement :

- soit à la droite de l'animateur, si elle est d'accord avec l'affirmation ;
- soit à gauche, si elle n'est pas d'accord ;
- il vaut mieux interdire la position intermédiaire.

Après chaque affirmation, une fois que toutes les personnes se sont positionnées, l'animateur les questionne et les laisse s'exprimer : pourquoi celles qui se sont positionnées à droite sont-elles d'accord avec l'affirmation ? Pourquoi celles à gauche ne sont-elles pas d'accord ? Commencer par les arguments du groupe le plus petit. En fonction du temps disponible, l'animateur évite le débat « on ne répond pas à l'argument précédent mais on apporte un nouvel argument », ou laisse les personnes débattre entre elles, demandent des précisions, fait reformuler les arguments qui ne pourraient pas sembler clairs, voire relance le débat.

Les personnes peuvent changer de camp si les arguments sont convaincants.

Suivant le temps disponible et la réaction des participants, on n'utilise que quatre ou cinq phrases.

Exemples de phrases de débat mouvant sur le thème de la discrimination :

- Seule la loi peut lutter contre les discriminations (ou la loi est primordiale...).
- Il faut des politiques de rééquilibrage pour donner les mêmes chances entre les groupes.
- C'est la concurrence entre les individus qui entraîne les discriminations.
- Il est difficile de faire reconnaître un cas de discrimination devant un tribunal.
- Offre d'emploi : « Institution européenne recherche personne ayant comme langue maternelle l'anglais ». Est-ce une discrimination ?

* <http://red.educagri.fr/outils/debat-mouvant/>

Pourtant, les acteurs soulignent la pertinence de ces approches : formation par les pairs, jeux de simulation permettent de positionner les jeunes comme acteur et accentuent la prise de conscience et l'assimilation des informations transmises. Au sein de l'enseignement agricole, certains enseignants mobilisent ces outils en dehors des actions de mobilité ou de solidarité :

« Un enseignant utilise les outils développés pour l'accompagnement au retour d'une mobilité internationale dans le cadre d'un module pour les BTS. Le référentiel des BTS insiste sur l'explicitation d'une situation professionnelle vécue pendant le stage et des apprentissages retirés, cette dimension est très importante pour l'obtention du diplôme mais les enseignants tout comme les élèves manquent souvent de supports pour cela. Nos outils, même s'ils sont initialement prévus pour un retour de mobilité internationale, facilitent la prise de conscience de ces apprentissages par les jeunes. » (Vincent Rousval, animateur du RED.)

Ainsi, les jeux de simulations, les échanges entre pairs, ou encore les mises en situation, contribuent à une meilleure compréhension de la part des élèves. L'aspect ludique des outils de l'éducation non formelle accroît la mémorisation des élèves pour certains cours théoriques qu'ils auraient moins retenus :

« Par exemple, sur le rôle des institutions internationales dans l'alimentation et l'agriculture, je fais une animation de deux heures avec un logiciel en ligne, des photocopiés et une mise en situation. Les élèves deviennent chinois, indiens... Et moi, je suis Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies. Les élèves retiennent beaucoup lorsque c'est ludique et sous forme de mise en situation. » (Vincent Rousval, animateur du RED.)

La solidarité internationale : un moyen d'échanger sur des valeurs

La solidarité internationale constitue pour ces deux organisations un moyen de discuter avec les jeunes de valeurs qui ne sont pas nécessairement abordées par ailleurs. Pour le CRIJ Nord-Pas-de-Calais, si la constitution de groupes de travail avait un objectif opérationnel, l'organisation de ces deux événements est l'occasion de susciter des échanges sur les questions de cohésion sociale et de « mieux vivre ensemble » :

« L'organisation de ces deux événements est une manière d'aborder les questions de cohésion sociale et de mieux vivre ensemble, particulièrement sensibles aujourd'hui dans la région. Il s'agit d'aborder les questions de lutte contre le racisme auprès de jeunes vivant dans des territoires ruraux et enclavés. Pour les animateurs, réaliser ces animations est source de fierté car c'est une manière détournée d'aborder des questions sensibles (tolérance, racisme...). » (Karine Zaborowski, CRIJ Nord-Pas-de-Calais.)

Là encore, les outils peuvent être réutilisés dans un autre contexte : la chargée de mission Europe et international a donné sa boîte à outils à un élu de la mairie de Lille pour que les personnes en charge de l'accueil du public l'utilisent. La boîte à outils sur la solidarité internationale devient alors un instrument de lutte contre les discriminations.

Dans le cadre de l'enseignement agricole, l'objectif est de faire prendre conscience aux élèves qu'ils vivent dans un monde globalisé. Les élèves de l'enseignement agricole pouvant être issus de milieux fermés et enclavés, les actions de solidarité internationale peuvent permettre une ouverture au monde qu'ils n'ont pas forcément l'occasion d'avoir dans leur milieu d'origine.

Si la mobilité internationale est soutenue et encouragée par les politiques de jeunesse car elle développerait une meilleure employabilité à travers l'acquisition d'une langue étrangère ou d'une plus grande autonomie, pour les deux organisations interrogées, les actions favorisant la mobilité ou la solidarité internationale sont avant tout perçues comme une manière de positionner les jeunes comme acteurs et l'occasion de débattre des questions de cohésion sociale et de mieux vivre ensemble. La mise à disposition de ressources, qu'elles

soient financières ou en termes de ressources humaines, permet la réalisation de ces actions. Le travail de capitalisation et de formation à des outils facilite leur diffusion et leur appropriation. Au niveau du réseau Information jeunesse du Nord-Pas-de-Calais, les fiches actions rassurent les animateurs qui ne craignent plus d'organiser des animations en raison de leur manque de connaissance dans le secteur car ils ont à disposition des outils concrets et similaires à ceux utilisés par le réseau Information jeunesse. À ce titre, même sans le soutien financier de la région, dix PIJ sur vingt-deux prévoient de mener des actions lors de la prochaine Semaine de la solidarité internationale.

Conclusion

Alors que les actions de solidarité internationale sont souvent perçues comme supplémentaires et non indispensables lorsqu'elles se déroulent en dehors du secteur de l'organisation qui les porte, les deux types de pratiques analysées montrent comment ces actions, mises en œuvre tant par des professionnels de la jeunesse que par des professeurs de l'enseignement agricole, ont des retombées qui dépassent largement le champ de l'international. Les approches basées sur les pédagogies actives permettent de remettre les jeunes en position d'acteurs alors qu'ils sont fréquemment accusés d'être passifs et consuméristes. La solidarité internationale permet d'aborder des problématiques globales qui ne concernent pas uniquement les pays dits en développement mais l'ensemble de la planète: l'environnement, l'agriculture, la consommation, les discriminations sont des enjeux qui concernent, à différentes échelles, tous les pays. Aborder les grands enjeux de société à partir des pédagogies actives est sans aucun doute un moyen de former de futurs citoyens tout en redonnant du sens aux professionnels qui travaillent à leur côté.

Des jeunes volontaires promoteurs d'une citoyenneté active et globale

DAVID LOPEZ,

directeur des relations internationales de la Ligue de l'enseignement⁷,
secrétaire général du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)⁸.

L'engagement de volontaires dans un contexte international, en soutien à des projets de solidarité, produit des effets chez les personnes elles-mêmes mais également au sein des communautés (pour utiliser un vocabulaire anglo-saxon). De ce fait, la mise en relation entre solidarités internationales et solidarités territoriales semble évidente. Du local au global, et vice versa, les volontaires peuvent être des contributeurs de la transformation sociale. Pour autant ils doivent être préparés à l'action, conscients de leur rôle et en lien permanent avec leurs interlocuteurs ici et ailleurs. Ils doivent aussi se considérer et être considérés comme des chevilles ouvrières de la construction de cette solidarité globale. En amont, pendant et en aval des actions concrètes, les volontaires peuvent être mobilisés et devenir des passeurs d'information, de formation, de communication entre leur territoire d'origine et l'international. Les pratiques des deux associations présentées ici mettent en avant cette problématique.

Des associations caractérisées par un engagement bénévole et militant

Les deux associations sur lesquelles porte l'analyse se caractérisent par la même volonté d'articuler engagement au niveau local et au niveau international à travers les activités qu'elles peuvent développer en France. Néanmoins, ces organisations ont des histoires différentes. Si les deux sont nées après les années 2000, l'une, Échanges et Partenariats, est intégrée à un réseau international et militant, Initiatives pour un autre monde (IPAM)⁹. Ainsi, l'association bénéficie des ressources et des expertises des membres de ce réseau,

7. laligue.org

8. cnajep.asso.fr

9. reseau-ipam.org

BÉNÉVOLAT ET VOLONTARIAT SOLIDAIRE À L'INTERNATIONAL : LES SPÉCIFICITÉS FRANÇAISES

Dans le secteur du volontariat solidaire à l'international, les frontières entre bénévolat et volontariat tendent à disparaître pour se rapprocher de la notion anglo-saxonne de *volunteer*. Du point de vue des pouvoirs publics, jusqu'en 2010, les deux termes restent relativement distincts. En effet, si le bénévolat et le volontariat ont pour point commun le libre engagement d'un individu dans une action à destination d'un tiers, le volontariat se différencie du bénévolat par « l'existence ou la revendication d'un cadre juridique, la définition d'une durée limitée, l'engagement à temps plein, l'établissement d'un contrat, le paiement d'une indemnité de subsistance, le bénéfice d'une assurance et d'une couverture sociale* ». Aujourd'hui, ces distinctions se sont émoussées pour regrouper au travers du terme « engagement volontaire », toute expérience de solidarité à l'international, quelles que soient sa durée et ses modalités de réalisation**.

Dans la pratique, d'un côté, les engagements volontaires d'une durée d'au moins six mois (et généralement réalisés de manière individuelle) s'inscrivent le plus souvent dans un dispositif public spécifique (volontariat de solidarité nationale [VSI], service volontaire européen [SVE], service civique) et sont encadrés par une association française, telle la définition précédente du volontariat. D'un autre côté, les engagements volontaires réalisés de manière collective ou individuelle, majoritairement pour une courte période (par exemple, les chantiers de solidarité internationale), encadrés ou non par une association ou une collectivité, sont généralement bénévoles, c'est-à-dire en dehors d'un cadre législatif et des dispositifs publics***.

* BECQUET V., « Volontariat et service volontaire en France. État des lieux des politiques publiques et des pratiques associatives », 2006, consulté le 15 mars 2014, sur cotravail.org/IMG/pdf/rapportCCSCV-vbecquet.pdf, p. 4.

** Voir à ce sujet, « Observer les dynamiques d'engagements à l'international : Défis et enjeux », p. 17.

*** Pour une présentation des dispositifs de volontariat, se référer à l'annexe « Les dispositifs d'engagement volontaire à l'international », p.68.

dont certaines figures, comme Gustave Massiah¹⁰, ont marqué le tiersmondisme et l'altermondialisme. L'association se réclame donc de cette mouvance du secteur de la solidarité internationale, revendiquant son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et la nécessité de luttes sociales et politiques pour améliorer les droits et les conditions de vie des plus pauvres.

La seconde association, Les Z'enjoués, est une structure locale basée en Lorraine, créée par des étudiants. Les réseaux dans lesquelles l'association s'inscrit diffèrent de ceux d'Échanges et Partenariats, puisqu'il s'agit de réseaux étudiants spécialisés dans la solidarité internationale. De plus, si le positionnement éthique et idéologique d'Échanges et Partenariats est affirmé et marqué par le réseau dans lequel il évolue, pour Les Z'enjoués, ce sont les actions et les opportunités qui orientent leurs pratiques. La création de l'association se fonde sur une action, liée à un projet spécifique, celui de créer un centre de vacances dans une localité béninoise. À l'inverse, Échanges et Partenariats est le produit d'une vision globale des luttes sociales et de l'engagement militant.

10. Gustave Massiah est une des personnalités centrales du mouvement altermondialiste.

Des pratiques pour favoriser une citoyenneté globale

Du centre de vacances à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

Au fur et à mesure de son évolution, l'association Les Z'enjoués met en place des activités d'éducation au développement. De plus, les partenariats se multiplient au Bénin auprès des autorités locales, d'entreprises, d'associations intervenant auprès d'enfants et de jeunes. Tout cela concourt à transformer un simple désir d'agir sur les vacances des enfants – par une proposition éducative de centre de vacances –, en un renforcement des actions de sensibilisation sur le territoire lorrain. Ainsi, Les Z'enjoués conçoit une préparation au départ à destination de futurs volontaires à l'international ou de jeunes en mobilité (type Erasmus, par exemple), appelée : « du bagage au voyage » :

« Lorsque l'on voyage, on part toujours avec un sac à dos, une valise: un bagage que l'on prépare, que l'on transporte, que l'on déballe, que l'on remballe et que l'on remporte! Généralement, on emporte des affaires de toilette, quelques vêtements, l'appareil photo... Et l'on ramène de nombreuses photos, des souvenirs et de belles amitiés créées. Mais nous devons aussi être conscients de ce que nous emmenons avec nous de manière invisible et non palpable: notre bagage culturel. Un bagage dans lequel on transporte quelques éléments culturels dont on n'a pas forcément conscience, mais que l'autre peut décrypter: notions, réflexes, manière de penser et d'agir...¹¹ »

L'idée est de faire réfléchir les participants à la question interculturelle, à sa place et à ses positions dans tout échange avec l'autre. Cette approche est un préalable à des préparations plus centrées sur le projet, auxquelles participent des membres de l'association béninoise.

LES Z'ENJOUÉS

Association créée par des étudiants en 2011, Les Z'enjoués* s'est développée au gré des expériences et des rencontres. Été 2010, deux étudiantes en DUT Carrières sociales réalisent un stage d'observation participative au sein de l'ONG SOS Villages d'enfants à Abomey Calavi, au Bénin. Elles souhaitent mettre en place des animations pour les enfants, mais leur idée ne peut se réaliser. Elles rencontrent alors un jeune Béninois, ancien pensionnaire de l'ONG, devenu autonome et animateur, partageant les mêmes points de vue et les mêmes volontés : l'association Les Z'enjoués naît en 2011. Elle réunit huit membres en France. Dans son sillage, Les Z'enjoués Bénin est créé.

L'idée principale est de réaliser un centre de vacances pour les enfants d'Abomey Calavi issus de milieux défavorisés qui ne peuvent bénéficier d'activités de loisirs. L'espace éducatif sera animé par une équipe franco-béninoise, partageant les valeurs que sont les droits de l'enfant, l'accès à l'éducation formelle et non formelle (incluant les jeux et les loisirs), l'interculturalité, comprise comme une complémentarité.

Après sa création, l'association accueille de nouveaux membres, à la fois acteurs du développement de l'organisation et participant aux différentes activités. Les Z'enjoués fait partie du réseau Étudiants et Développement**, réseau national regroupant des associations étudiantes menant des actions de solidarité internationale.

Uniquement gérés par des bénévoles étudiants, Les Z'enjoués doit composer avec les difficultés d'un engagement pérenne en raison des changements de vie professionnelle, personnelle, propres aux étudiants et aux jeunes adultes.

* <http://leszenjoues.blog4ever.com/>

** etudiantsetdeveloppement.org

11. Bilan 2014 des Z'Enjoués.

Dans la même dynamique, Les Z'enjoués intervient auprès de lycéens. À partir d'une présentation d'un projet de solidarité internationale, il s'agit de susciter une réflexion sur la solidarité internationale. L'association anime également des ateliers dans des écoles primaires. Les enfants sont amenés à s'exprimer à partir de supports photographiques mettant en scène des situations dans des pays dits en développement. Les remarques et questions des enfants sont alors l'occasion d'échanges interactifs avec les animateurs pour sensibiliser aux questions de la solidarité internationale.

Enfin, grâce à un partenariat avec la Ligue de l'enseignement¹², l'association mène des actions de sensibilisation à la solidarité internationale lors de stages BAFA.

Fin 2014, grâce à leur participation au sein du réseau Étudiants et Développement, des membres de l'association participent à des rencontres au Maroc avec différentes associations agissant dans le champ de l'éducation et de l'animation sociale. Ces rencontres décalent l'action franco-béninoise et font entrer l'association dans une vision de la solidarité et de la citoyenneté plus globale.

Le chemin poursuivi en cinq ans va de l'action concrète à la citoyenneté active et globale, de l'animation à l'éducation à la solidarité internationale par des méthodologies de formation, d'accompagnement et la création d'un réseau de volontaires engagés.

Une pédagogie d'accompagnement des volontaires basée sur l'action collective

Depuis 2004, Échanges et Partenariat (E&P) a développé une méthodologie centrée sur la valorisation des engagements en amont, pendant et au retour du volontariat, mais qui porte moins sur l'expérience vécue que sur l'action collective à laquelle le volontaire a participé. Avant le départ des volontaires, E&P organise une session de préparation de quatre semaines mêlant des interventions thématiques, des ateliers plus techniques et une phase d'immersion. L'accompagnement est assuré par des membres de l'association, anciens volontaires ou partenaires. Les membres de réseaux proches interviennent également dans ces temps de préparation.

Les interventions thématiques permettent de placer les actions dans un contexte spécifique et de susciter le débat. Par exemple, en 2015, des intervenants de la confédération paysanne et de Novox, notamment, ont animé une réflexion sur la précarité au travail : travailleurs migrants, saisonniers, travail informel, travail domestique, esclavage moderne. Un autre moment a été consacré à la question foncière : accaparement des terres, droit au logement, spéculation, extractivisme¹³, disparition de la petite paysannerie. Enfin, une matinée sur « Que répondre socialement et idéologiquement à la montée de la droite et de l'extrême droite en France ? » boucle un espace de renforcement des capacités politiques et de réflexions contextuelles.

Les ateliers techniques sont de nature à faire comprendre et créer une démarche de projet pour ensuite pouvoir co-construire la mission avec des partenaires européens ou de pays dits du Sud. Durant ces ateliers, les futurs volontaires sont formés à l'écriture d'articles et à la création de blogs. En effet, rendre visible et communiquer sur la mission fait partie du projet de E&P dans la mesure où les volontaires sont considérés comme des passeurs d'informations sur les luttes sociales. Durant leurs missions, les volontaires sont ainsi invités à rédiger des articles sur un site internet dédié¹⁴.

12. laligue.org

13. Le terme d'extractivisme est utilisé pour désigner l'accélération des activités d'exploitation des ressources naturelles à échelle industrielle. Source internet wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Extractivisme>

14. <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats>

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

L'association Échanges et Partenariats (E&P)* a été créée en 2003. L'association milite pour le respect des droits pour tous et s'engage auprès des acteurs de la société civile pour renforcer et développer les partenariats sur les questions de la solidarité internationale. À l'origine de sa création, deux constats sont observés par le réseau Initiatives pour un autre monde (IPAM**) issu d'une association historique, le Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM)*** :

Des partenariats existent entre des associations, des initiatives, en France, en Europe et dans le monde mais ceux-ci sont incarnés par des personnes. Il faut élargir et aller au-delà pour renforcer et affermir ces partenariats.

Il existe une demande de « jeunes » qui souhaitent s'insérer dans ces réseaux mais qui ne le peuvent pas. Par « jeunes », on n'entend pas seulement de l'âge mais aussi les débuts d'un engagement militant.

Depuis 2003, l'objectif principal est de développer des échanges de personnes afin qu'elles renforcent des partenariats entre les sociétés civiles et construisent un système fondé sur la coopération entre les peuples et la solidarité internationale. E&P souhaite articuler des actions concrètes en lien avec l'actualité, le contexte et la conjoncture internationale. Un autre des objectifs forts de l'association est de transmettre ses valeurs et ses méthodes aux jeunes générations.

E&P conçoit et coordonne des programmes d'échanges européens et internationaux, à partir de programmes européens ou français : Erasmus +, agence du service civique. Depuis sa création, treize sessions de programmes d'échanges autour des questions de solidarité internationale ont été mises en place : migrations, exclusion urbaine, services publics, mobilisations citoyennes, médias alternatifs... Plus de cinquante associations ont été impliquées, de nombreux volontaires sont partis en immersion dans diverses associations européennes et internationales.

L'association est financée sur des fonds de la région Île-de-France et de fondations. Deux salariés, avec l'aide de volontaires, mettent en œuvre le projet de l'association.

* echanges-partenariats.org

** reseau-ipam.org

*** Une majorité des membres fondateurs du CEDETIM a activement soutenu les luttes pour l'indépendance des pays colonisés par la France. Pour plus d'informations, se référer au site internet : reseau-ipam.org

Enfin, une phase d'immersion, c'est-à-dire de prise de contact avec les partenaires d'accueil, constitue un élément clé de la préparation et de la formation au départ. Il s'agit d'affiner les cadres de la mission entre les partenaires d'accueil et les volontaires pour que ces derniers ne soient pas dans un processus de consommation répondant à une fiche de mission. Celle-ci doit être discutée, négociée pour que l'action soit légitimée auprès du partenaire et pour qu'elle soit vécue conjointement avec la détermination des objectifs à atteindre et des actions à mettre en œuvre.

À la fin de la mission, E&P organise une session de trois semaines permettant de travailler sur l'expérience des volontaires mais surtout de capitaliser les actions réalisées. Cette session est l'occasion de réaliser un travail à la fois collectif et individuel. Si la forme écrite est privilégiée, la vidéo ou la photographie sont également des supports que les volontaires peuvent mobiliser. Pour réaliser ce travail, les volontaires sont aidés par des dessinateurs ou des graphistes. À l'issue de ces trois semaines, différents supports de restitution sont réalisés par les volontaires : la revue *Vue d'Europe et d'ailleurs*, des carnets de route, des expositions de photographies, des panneaux d'exposition ou encore des clips. Ces supports sont présentés lors d'une soirée où sont conviés tous les membres du réseau IPAM.

EXTRAIT D'ARTICLE D'UNE VOLONTAIRE E&P*

Il pleut sur Madrid

Il pleut sur Madrid. Après des mois de sécheresse, la pluie a donc fini par venir ; trop tard pour compenser les dégâts environnementaux consécutifs à son absence. L'impertinence refuse maintenant de laisser place au soleil et le printemps peine à s'installer. Il pleut sur Madrid. Et pourtant, si les fleurs manquent aussi, c'est la tête pleine de couleurs que je m'appête à rentrer à Paris. Car les luttes citoyennes n'ont pas attendu le printemps pour éclore, et chacun porte en lui sa propre couleur : verte pour les enseignants qui manifestent contre les incessantes coupes budgétaires dans les services publics, bleue pour ceux qui se mobilisent contre la privatisation de l'eau... Mais il pleut sur Madrid et le gouvernement veut imposer le noir de l'austérité et des répressions policières.

23 avril 2012 par Lucie

* Extrait d'une brochure de valorisation des engagements dans les programmes E&P, soutenu par le Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements (FAIVE) en 2012 : http://ep.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Brochure_web_finale.pdf#page=9&zoom=auto,0,624

Des solidarités internationales aux solidarités locales

La promotion d'une citoyenneté active et globale

« Que nous ayons parcouru les ruelles de Belgrade, la campagne italienne ou les voies jalonnées de check-points de la Palestine ou de Chypre, nous avons toutes embrassé les contradictions que contient l'idée même de la route. Les rêves, les attentes et les espoirs d'une vie meilleure se heurtent trop souvent à la désillusion, la marginalisation et parfois l'arrêt tragique du voyage. » (Volontaire de la session 14/2014, E&P.)

Échanges et Partenariats ou LesZ'enjoués appuient leur action sur la force d'engagement des volontaires. Dans l'esprit des deux associations, les deux termes sont indissociables : *engagement* vient préciser le sens de *volontaire*. En effet, il y a, au moins chez Échanges et Partenariats une méfiance vis-à-vis du terme « volontaire ». L'utilisation par de nombreuses structures de ce mot recouvre différentes conceptions, en fonction de la place du locuteur. Sont évoqués le volontariat en entreprise, en administration, le volontariat en centre de vacances. Quelquefois, le mot volontaire est une traduction du bénévolat. Si on se réfère aux autres langues, et notamment à l'anglais, le mot de *volunteering* est utilisé pour différentes situations qui vont de la charité au travail social, en passant par l'engagement politique ou l'action de transformation sociale. Enfin, dans certains cas, le volontariat est considéré, par des économistes ou des employeurs, comme une alternative à l'emploi, ce que refusent nos interlocuteurs.

En revanche, les deux associations s'accordent sur la force transformatrice de l'engagement des jeunes et des moins jeunes, acteurs d'interventions partenariales : « L'association est composée de membres français et béninois, jeunes, souvent étudiants ou jeunes diplômés, tous actifs et impliqués dans notre vie associative et motivés lorsqu'il s'agit de faire des animations en France ! Chaque membre occupe une part entière au sein de l'association, et représente une véritable richesse humaine complémentaire aux autres, tant dans la connaissance et la compétence que dans la motivation et l'implication¹⁵. »

15. Extrait du rapport d'activités 2014 des Z'enjoués.

Dans les deux associations, les volontaires engagés sont des éléments clés dans la promotion explicite ou implicite d'une citoyenneté active et globale. Pour E&P, « l'action collective des citoyens devrait être le mécanisme élémentaire utilisé face aux atteintes aux droits et aux libertés¹⁶ ». Pour Les Z'enjoués, « l'association vise à permettre à ses membres et bénéficiaires de vivre des échanges et rencontres interculturelles, des expériences culturelles, artistiques et de loisirs, afin de garantir leur bien-être, développement social, humain et professionnel et ainsi de rendre chacun acteur de son parcours selon ses besoins propres¹⁷ ».

Que la finalité soit la promotion de l'éducation non formelle, des échanges interculturels ou que le choix soit porté sur une vision plus militante de l'intervention partenariale, les volontaires sont considérés comme des passeurs d'informations. Cela se fait de manière complémentaire pour Les Z'enjoués, ou partenariale pour Échanges et Partenariats. Les deux associations prônent l'échange total d'informations, de méthodologies, de prises de position entre les jeunes et les volontaires d'ici et ceux d'ailleurs. Avec leurs mots, la construction commune est au centre du dispositif. Cette construction commune est indispensable pour la mise en œuvre d'actions chez E&P; pour Les Z'enjoués, elle se réalise au fur et à mesure des années et des projets.

Le dialogue entre les cultures n'est pas ici un vain mot, il se précise à travers tous les écrits. Du reste, l'accent porté à la visibilité et à la communication, le travail d'écriture et de partage de l'expérience sont des éléments centraux pour ce dialogue interculturel. Ce dialogue implique un apprentissage partagé et il ne doit pas être uniquement utile aux volontaires; il doit permettre de participer à une construction commune culturelle et interculturelle.

Le développement des sociétés civiles se lit à travers les actions des deux associations. E&P promeut l'idée de sociétés civiles jouant un rôle dans la transformation sociale: « Notre vision de la solidarité internationale consiste d'abord à renforcer le soutien aux initiatives locales de la société civile, qui participent de son autonomisation et de la prise en main de son propre développement¹⁸. »

Chez Les Z'enjoués, la création de nombreux partenariats en France et au Bénin pour la réalisation du projet, auprès d'associations, de travailleurs sociaux, de décideurs financiers et institutionnels montre que la compréhension de la société civile est multiple. Alors que l'association poursuit la réalisation d'un objectif modeste en apparence (des vacances pour des enfants défavorisés), réunir l'ensemble des partenaires français et béninois participe à la création et au renforcement de sociétés civiles en dialogue.

Les actions mises en place pour atteindre les objectifs des associations comprennent toujours:

- une préparation solide;
- un partenariat Nord/Sud, Est/Ouest, Sud/Sud... préalable à l'action et se renforçant au fur et à mesure de la tenue du projet;
- une formation ou plutôt une « co-formation »;
- une communication et une diffusion des vécus pour préparer des suites.

À la base des actions de ces deux associations: une pédagogie de projet classique mais systématiquement mise en œuvre. Du reste, elles n'utilisent pas cette terminologie. La richesse réside dans le fait qu'il y a peu d'improvisation dans les processus de travail. Les Z'enjoués

16. Extraits du carnet de route 2012 d'Échanges et Partenariats.

17. Bilan 2014 des Z'enjoués.

18. Extraits du carnet de route 2013 d'Échanges et Partenariats.

et E&P s'attellent à une méthodologie exigeante et libératrice. Loin de l'image peu professionnelle des associations de volontariat, les réflexions menées au sein de chacune de ces organisations montrent la rigueur attachée aux actions. Pour cela, un des éléments centraux est la combinaison de la formation, de l'accompagnement et des méthodologies d'éducation non formelle.

Accompagnement, formation, éducation non formelle au cœur des processus

Des points communs entre ces deux associations peuvent être mis en avant dans la manière dont elles conçoivent et réalisent le processus d'accompagnement des volontaires. Tout d'abord, il s'agit de contextualiser l'action à travers des présentations détaillées des caractéristiques et des problématiques tant sociales, politiques, qu'économiques des lieux où les missions se réalisent. En cela, cette approche se distingue des approches développementistes des agences bi ou multinationales, qui, à travers l'instauration d'un langage et d'outils spécifiques, reflète, pour reprendre les mots de Jean-Pierre Olivier de Sardan « une vision complètement "dépolitisée" du développement¹⁹ ». Cet accompagnement doit aussi susciter et développer la réflexion, le sens de l'action des volontaires : sociétés civiles en construction, relations interculturelles, éducation non formelle, éducation à l'autre sont au centre des méthodologies utilisées.

Le deuxième point commun est une préparation concrète à l'action à travers une pédagogie du projet. Quels que soient les mots utilisés, il s'agit de mettre en œuvre les concepts de l'éducation non formelle et de l'éducation populaire, c'est-à-dire une formation par et dans l'action en vue d'une émancipation tant des partenaires que des jeunes volontaires.

Le troisième point commun est une co-construction avec les partenaires d'un autre pays. Cette tendance est récente mais il est extrêmement positif d'observer qu'elle est constitutive de la mise en œuvre de l'action.

Le quatrième point commun est une implication des anciens volontaires, de ceux qui ont vécu le projet auparavant, mais aussi des initiateurs et des fondateurs des associations. Les anciens sont un élément central du dispositif d'accompagnement, de préparation et de passage de témoin. La volonté de créer une continuité dans les idées et les approches est présente. On retrouve ici l'ancienne tradition du militantisme et de l'engagement vécu, transmis, transformé et de nouveau vécu.

Enfin, la communication sur les missions, le partage de l'expérience et la visibilité de l'action sont également pensés comme étant constitutifs du projet. Cette visibilité s'appuie dans les deux cas sur des outils de communication issus des nouvelles technologies, mais fait aussi appel à l'écriture comme élément de réflexion.

La communication comme enjeu de visibilité

« Quels rôles pour nous, témoins itinérants de ces tranches de vie? Par nos expériences, nos témoignages et nos mots, nous espérons être, le temps de ces quelques brèves, d'humbles "passeuses de voix", les voix de celles et ceux que l'on n'entend pas. » (Carnet de route 2014 d'Échanges et Partenariats.)

À travers les sessions organisées par Échanges et Partenariats, l'objectif est de replacer l'expérience personnelle des volontaires dans le projet collectif de départ. De manière plus systématique que chez Les Z'enjoués, E&P souhaite faire réfléchir les volontaires sur

19. OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris, 1995, p. 388.

l'individu et le collectif: qu'ai-je appris personnellement et comment cette expérience personnelle a-t-elle pu enrichir le projet commun? L'articulation entre l'expérience individuelle et l'action collective se traduit par la volonté de communiquer et de rendre visible les luttes, les actions auxquelles ils ont participé. L'enjeu est ainsi moins de valoriser l'expérience individuelle que de mettre en avant le rôle de témoin et de passeurs que les volontaires ont durant et après leurs missions. Enfin, les différents supports de restitution ont également comme fonction de servir d'outil pour faire venir et « adhérer » de nouveaux membres au projet. Les anciens volontaires s'avèrent une pièce maîtresse dans le passage de témoin. Ils sont des rouages importants pour faire venir de nouveaux membres, pour favoriser le retour sur l'expérience vécue et pour préparer des évolutions aux projets. Ainsi, une proportion importante des jeunes engagés dans les programmes d'échanges participe aujourd'hui à la vie associative des réseaux concernés sous différentes formes (formations, bénévolat, tutorat...).

Dans le cas des Z'enjoués, l'association est sollicitée pour créer des outils d'éducation à la solidarité internationale en raison de son implication dans des réseaux d'associations étudiantes et de ses relations avec des associations d'éducation populaire localement. Elle a pu ainsi affiner l'outil « du bagage au voyage » et l'expérimenter avec différents publics. Ici la terminologie nouvelle « d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale²⁰ » prend tout son sens.

Si les apports personnels issus des expériences de solidarité internationale sont fréquemment évoqués par les volontaires, pour autant le rôle des volontaires dans les changements sociaux est lui aussi fondamental. Par exemple, des animateurs bénévoles béninois souhaitent demander la création d'un statut d'animateur de vacances aux autorités du pays. À E&P, la dimension de transformation sociale est évoquée à chaque article ou dans chaque passage des témoignages des carnets de toute.

Plus les expériences sont diffusées à travers différents canaux, plus la demande de participer à l'éducation et au développement est renforcée par les acteurs eux-mêmes et par de multiples partenaires: écoles, autres associations, réseaux...

Conclusion

En guise de conclusion prospective, dans les entretiens avec les membres des deux associations, la question de l'encouragement à l'engagement est posée. Chacune et chacun connaissent l'importance et la prégnance de l'engagement et la difficulté à la faire vivre sur de nombreuses années.

Des partenariats nouveaux sont à développer, des nouveaux réseaux sont à découvrir. Il y va de la survie de tels projets dont la force militante est indéniable. Une limite existe cependant au travers de la question du financement de ces actions grâce à des dispositifs aidés: Erasmus + pour la Commission européenne, programme de Jeunesse solidarité internationale pour le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), ou **l'engagement** en service civique pour le ministère chargé de la jeunesse. Intégrer ces programmes est un élément facilitateur, en particulier financier, c'est également un frein à la liberté d'entreprendre. En effet, il faut répondre aux exigences des programmes en termes de publics, d'objet de l'intervention. De ce fait, le projet risque de devenir le projet du financeur plutôt que celui créé par la force de **l'engagement**.

20. Cette terminologie remplace peu à peu la notion d'éducation au développement.

Impacts des engagements volontaires et solidaires à l'international sur les dynamiques territoriales

ÉLÉA BARDEAU,

animatrice pour la commission Accompagnement de projets de jeunes en solidarité internationale à Ritimo, coordinatrice de projets et animatrice ECSI à RéCiDev²¹

Les collectivités sont à tous les niveaux (régional, départemental...) des acteurs indispensables dans le soutien aux engagements volontaires et solidaires des jeunes²². Dans la logique d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre, elles sont de plus en plus en demande des répercussions de ce type de mobilité au niveau de leur territoire. À travers cet article, nous nous demanderons si les actions des organisations en matière de valorisation des engagements volontaires et solidaires des jeunes contribuent aux dynamiques locales sur les territoires où elles ont lieu. Nous proposons d'apporter des éléments de réponses à travers l'analyse des pratiques de deux organisations rhônalpines, la Maison des solidarités locales et internationales à Lyon et le Rézo jeunesse et solidarité internationale en Savoie.

Des structures implantées sur leur territoire

La région Rhône-Alpes est caractérisée par un fort dynamisme associatif, notamment dans le champ de l'action humanitaire et de l'aide au développement. Dans ce secteur, le monde associatif est structuré par un réseau régional et des réseaux départementaux. Par rapport à d'autres régions françaises, les collectivités régionales et départementales de la région ont un rôle actif de soutien aux actions dans ce domaine²³. En effet, la ville de Lyon, chef-lieu de la région, est traditionnellement considérée comme un haut lieu de la pensée de

21. recidev.org

22. Voir à ce sujet, « Observer les dynamiques d'engagements volontaires à l'international : défis et enjeux », p. 17.

23. Pour plus de détails sur les engagements volontaires et solidaires en région Rhône-Alpes, voir l'étude réalisée par France Volontaires : observatoire-volontariat.org/IMG/pdf/IAQ_ETU_VIES_GENE_0001_Synth.pdf

l'action sociale et humanitaire²⁴. Aujourd'hui, Lyon héberge deux instituts de formation aux métiers de l'humanitaire et du développement parmi les plus reconnus en France (Centre international d'études pour le développement local [CIEDEL]²⁵ et Bioforce²⁶) et le siège d'une des associations humanitaires les plus importantes, Handicap international.

La Maison des solidarités locales et internationales²⁷ de Lyon et le Rézo jeunesse et solidarité internationale en Savoie sont deux organisations qui ont pour point commun d'être fortement implantées dans leur territoire et de revendiquer cette implantation locale. De plus, ces deux organisations se rejoignent dans leurs efforts pour articuler engagement à l'international et engagement local, et dans l'animation d'un réseau informel pour réaliser leurs activités. Néanmoins, leur histoire diffère, la Maison des solidarités ayant été créée récemment, alors que le Rézo existe depuis plus de dix ans. Leur nature est également différente, la Maison des solidarités est née de la volonté de plusieurs associations et fonctionne sur un mode de gouvernance exclusivement associatif. Dans le cas du Rézo, l'association qui anime ce réseau informel, Pays de Savoie solidaires, est gouvernée à la fois par des collectivités et par des associations. Enfin, leur périmètre d'actions diffère également puisque le Rézo intervient à un échelon départemental alors que la Maison des solidarités intervient au niveau de la ville, voire du quartier.

En 2013 et 2014, la Maison des solidarités a bénéficié du soutien de l'appel à initiatives du Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements (FAIVE) lui permettant de réaliser des débats, des échanges et des animations dans le champ des engagements volontaires et solidaires à l'international.

En 2012, le FAIVE a soutenu la réalisation d'une étude sur les impacts des voyages solidaires effectuée par de jeunes Savoyards. Nous verrons que cette étude a permis de redynamiser le Rézo.

Des actions de valorisation des engagements mises en œuvre collectivement

La Maison des solidarités, une ambition et des actions en construction

Lors de sa création, la Maison des solidarités a mis en avant les difficultés pour les individus de trouver des informations sur les possibilités de s'engager, et dans le même temps, le désir des volontaires au retour d'une mission internationale d'échanger sur leurs expériences vécues et sur les projets qu'ils ont réalisés, sans pour autant trouver les lieux et les espaces nécessaires pour le faire. Pour répondre à ces besoins, la Maison des solidarités a organisé durant deux années successives des événements permettant de valoriser les engagements volontaires et solidaires à l'international. En 2013, elle a mis en place, du 2 au 5 décembre, une série d'événements – « Volontaires, et après ? » –, profitant de la Journée internationale des volontaires, le 5 décembre. Au programme trois temps forts : une soirée théâtre-forum²⁸ et deux cafés-débats avec en libre accès des temps d'informations (expositions, films, documentation). Ces événements avaient notamment pour objectif de faciliter les rencontres et les échanges entre anciens volontaires et public désireux de s'engager.

24. À ce sujet, on pourra notamment se référer à l'article de PRUDHOMME C., « Du catholicisme social aux associations humanitaires », disponible sur le site internet : <http://fresques.ina.fr/rhone-alpes/parcours/0009/du-catholicisme-social-aux-associations-humanitaires.html>

25. Le CIEDEL est un institut de l'université catholique de Lyon créé en 1990.

26. L'institut Bioforce a été créé en 1983 sous l'égide du docteur Charles Mérieux. Cet institut est particulièrement reconnu pour sa formation de logisticien humanitaire.

27. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons l'expression « Maison des solidarités » pour désigner la Maison des solidarités locales et internationales de Lyon.

28. Le théâtre-forum est inspiré des pédagogies actives et est une des formes du théâtre de l'opprimé qui « vise à donner des outils d'émancipation et d'autonomie de la personne, pour comprendre son environnement et agir pour le changer » : injep.fr/LE-THEATRE-FORUM.html

LA MAISON DES SOLIDARITÉS LOCALES ET INTERNATIONALES DE LYON

La Maison des solidarités locales et internationales de Lyon a vu le jour en 2013 ; elle est le fruit d'un travail de réflexion initié par le collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (le CADR) et co-construit par une dizaine d'associations de Lyon, du Grand Lyon et de Rhône-Alpes. La Maison des solidarités a pour vocation d'être un lieu ressource pour les habitants de Lyon et du Grand Lyon dans les champs de l'engagement citoyen, de la vie associative, de la solidarité locale et internationale, et de l'économie sociale et solidaire. Elle a pour ambition d'être un lieu d'accueil, d'information et de conseil, ouverte à toutes et à tous et animée par une salariée et une équipe de bénévoles. L'association souhaite encourager les engagements citoyens, qu'ils soient locaux ou internationaux, de courte ou longue durée, afin de favoriser, selon ses propres termes, « l'agir ensemble » pour « mieux vivre ensemble », au travers d'actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, ayant « pour finalité le changement des mentalités et des comportements de chacun dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable* ».

* Educasol : plateforme française d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Pour consulter plus largement la charte : educasol.org/Notre-charte

En 2014, la Maison des solidarités a renouvelé ce cycle dédié à la valorisation des engagements volontaires mais cette fois celui-ci était davantage tourné vers la vie professionnelle. Quatre temps d'échanges ont été organisés : une soirée théâtre-forum, une deuxième soirée consacrée au congé de solidarité internationale²⁹, une dernière soirée dédiée à la restitution d'un chantier de solidarité internationale au Burkina Faso, enfin un évènement intitulé « Vivre, étudier et travailler au contact d'autres cultures ».

Pour mener à bien ces actions, la Maison des solidarités a construit un partenariat étroit avec le Service de coopération au développement (SCD)³⁰, association de volontariat international basée à Lyon, et a formé un comité de pilotage chargé de la prise de décision, de la préparation et de la réalisation des activités. En dehors des membres de la Maison des solidarités, d'autres structures ont participé à l'animation de ces évènements. Les jeunes volontaires amenés à témoigner ont également joué un rôle actif dans cette préparation, notamment en travaillant en amont avec les compagnies de théâtre-forum et en participant à l'organisation de la soirée de témoignages. Pour mettre en œuvre les différentes activités, la Maison des solidarités a élaboré des fiches afin de guider les structures et les individus dans leurs interventions. Cette série d'actions a rencontré un certain succès, avec environ cinquante personnes à chaque évènement.

Les forces du projet résident dans la construction d'un partenariat stable, avec le SCD notamment, et le gain de notoriété apporté par l'organisation de ce type d'évènements. En effet, le SCD, créé en 1979, dispose d'une notoriété à la fois locale et nationale. Néanmoins, cette action trouve une de ses limites dans la capacité à mobiliser un public large et peu sensibilisé aux engagements volontaires. Une deuxième limite, inhérente à la première, est de toucher un public « de passage » sur lequel il est difficile de mesurer à long terme l'impact des activités réalisées.

29. Le congé de solidarité internationale est une forme de volontariat de solidarité internationale de courte durée à destination de salariés d'entreprises. Voir à ce sujet l'annexe « Les dispositifs d'engagement volontaire à l'international », p. 68.

30. Le SCD est l'une des trois premières associations d'envoi de volontaires de solidarité internationale (VSI) en France (scd.asso.fr).

Le Rézo jeunesse et solidarité internationale, un réseau informel pérenne

Le Rézo a la particularité d'être informel, c'est-à-dire qu'il ne dispose pas d'identité juridique ou de financement propre. Les membres mettent à disposition des heures de travail et éventuellement des ressources. C'est également un réseau souple dans la mesure où l'implication des membres varie en fonction des périodes et des besoins mais les relations y sont toujours entretenues. Pays de Savoie solidaires, qui en assure l'animation, pérennise les outils, prépare les réunions, coordonne les interventions. Cette animation s'inscrit dans l'action de l'association pour la promotion d'une dynamique de solidarité internationale dans le département, soutenue par le conseil général de Savoie.

Au terme de dix années de fonctionnement, le Rézo s'essouffle et est marqué par une période de doutes quant à l'implication des membres. De plus, le constat suivant est mis en avant :

« Il y avait une demande des élu-e-s afin de savoir ce que donnait cet accompagnement et surtout les suites sur le parcours de vie des jeunes. Chacun citait des exemples individuels. Au départ il y avait des jeunes impliqués, puis ceux qui se sont impliqués par la suite dans le Rézo. Nous avons donc la conviction d'un impact réel mais comment le mesurer? Nous sommes partis du postulat que l'accompagnement et le voyage solidaire provoquaient des changements mais nous ne savions pas encore exactement lesquels. » (Yannick Billard, Pays de Savoie solidaires.)

En 2012, le Rézo décide alors de réaliser une étude auprès de cent jeunes Savoyards accompagnés durant dix ans de pratique. Cette étude est pilotée par Pays de Savoie solidaires.

La réalisation de l'étude et sa diffusion, tant auprès des membres que des partenaires financiers, ont permis de confirmer la nécessité de l'accompagnement des jeunes :

« L'étude d'impact et la soirée de présentation ont montré à quel point la démarche était importante sur le département de la Savoie. Cela a bien fonctionné. Les gens se sont dit que c'était intéressant, ils ont vu comment cela accompagne les gens du territoire, construit les jeunes. Cela a relancé la dynamique entre les membres. » (Yannick Billard, Pays de Savoie solidaires.)

Le fonctionnement flexible du Rézo, la stabilité financière et la reconnaissance dont il bénéficie lui permettent de pallier les principales difficultés généralement rencontrées dans

LE RÉZO JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN SAVOIE

Dans le département de la Savoie, le Rézo jeunesse et solidarité internationale est un réseau informel d'une dizaine de membres, composé d'associations de solidarité internationale, de jeunesse, de collectivités et d'institutions, à destination d'un public jeune. Créé en 2002, le Rézo est né d'échanges de pratiques entre acteurs de l'accompagnement des jeunes et de la solidarité internationale, institutionnels comme associatifs. Le Rézo a pour objectif d'accompagner des jeunes (16-30 ans) dans des voyages à finalité solidaire, quelle que soit leur durée. Cet accompagnement est prévu avant le départ et au retour du séjour à l'international. En amont, il doit permettre d'aider les jeunes à définir et à construire leur projet, et à se préparer à la rencontre interculturelle. Au retour, les jeunes réalisent un bilan de cette expérience et peuvent participer à un événement annuel public valorisant leurs actions.

Le Rézo est animé par Pays de Savoie solidaires, association créée en 1988 qui met en œuvre les politiques de coopération décentralisée de certaines collectivités locales savoyardes et promeut une dynamique départementale de solidarité internationale en accompagnant les acteurs du territoire (jeunes, associations, collectivités, établissements scolaires...).

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE « 10 ANS DE VOYAGES SOLIDAIRES DE JEUNES, QUELS IMPACTS ? »*

À partir de la base de données du Rézo jeunesse et solidarité internationale en Savoie référençant les jeunes accompagnés de 2002 à 2011, Pays de Savoie solidaires a souhaité étudier l'influence, à court, moyen et long termes, que peut avoir un voyage solidaire sur le parcours de vie d'un jeune adulte. Partant du constat que l'expatriation et la rencontre d'une autre culture sont des facteurs de construction de l'identité, cette étude a cherché spécifiquement à mesurer si les changements personnels sont significatifs et durables dans les choix de vie et les engagements des individus. L'enquête a été menée auprès de jeunes revenus depuis deux à dix ans, accompagnés pour la préparation au départ et, dans une moindre mesure, lors de sessions d'accompagnement au retour.

Quel type de jeunes ?

Il s'agit de jeunes adultes âgés de 17 à 25 ans au moment du départ, généralement diplômés de l'enseignement supérieur. Ils sont partis au moins à deux pendant quinze jours à trois mois pour réaliser un voyage solidaire. Cette étude, a permis d'identifier cinq profils types parmi les jeunes voyageurs solidaires.

1. Profil « Ouverture d'esprit » : 39 % des voyages solidaires

Pour ces jeunes, l'augmentation de la confiance en soi s'accompagne d'un développement du regard critique sur le monde, sur la solidarité internationale, sur l'environnement. L'attitude vis-à-vis des autres se modifie mais ne semble pas encore entraîner de changements de comportement majeurs.

2. Profil « École d'engagement » : 30 % des voyageurs solidaires

Ici, les changements de comportement au retour sont plus nets. La découverte du monde a été vécue comme un processus d'initiation sociale qui aboutit à des engagements durables en France.

3. Profil « Connaissance de soi » : 13 % des voyageurs solidaires

Pour certains jeunes, l'impact réside quasi uniquement dans une meilleure connaissance de soi ou d'un domaine d'intérêt bien spécifique. Le voyage solidaire a permis une petite introspection personnelle qui se traduit par un renforcement de la personnalité.

4. Profil « Révélation personnelle » : 9 % des voyageurs solidaires

Pour d'autres jeunes, l'expérience d'expatriation a bousculé bien des repères de l'enfance et de la culture d'origine. La procédure du retour a été particulièrement difficile à gérer et sans un important accompagnement, il aurait été difficile de faire le point sur les apports des voyages solidaires. La révélation ainsi vécue est bien sûr avant tout d'ordre personnel mais peut aussi provoquer de nouveaux engagements.

5. Profil « Investissement citoyen » : 9 % des voyageurs solidaires

De façon tout à fait consciente, certains jeunes utilisent le voyage solidaire pour renforcer leur propre développement citoyen. Ces jeunes, souvent déjà impliqués socialement avant le départ, se lancent dans des voyages de plusieurs mois en vue de réfléchir à leur propre vie. Au retour, il est donc facile de les accompagner dans la transposition de leurs découvertes en actes citoyens réfléchis.

Les facteurs qui favorisent ces changements d'attitude et de comportement :

- un accompagnement avec une préparation au départ mais surtout un accompagnement au retour ;
- une taille du groupe et une durée du séjour adaptées pour vivre une rencontre interculturelle riche qui permette réellement une remise en cause personnelle ;
- une qualité d'écoute au retour qui favorise l'analyse et la mise en mots de l'expérience ;
- un entourage qui valorise l'engagement ;
- une volonté personnelle de changement renforcée d'une bonne confiance en soi ;
- un temps de « maturation » (incluant de nouveaux départs) pour enraciner les acquis de l'expérience.

* Étude disponible avec le lien suivant : <http://goo.gl/F3drgN>

des actions d'accompagnement: celles du financement ou de la pérennisation de postes salariés. Enfin, l'étude d'impact a renforcé la légitimité des actions menées et permis de disposer d'arguments en direction des collectivités. Cela a aussi débouché sur la création d'une nouvelle forme d'accompagnement en Savoie, à destination d'adultes.

Des pratiques de valorisation d'engagements volontaires et solidaires à l'international animatrices de territoires

Alors que ces initiatives ont des pratiques et des objectifs différents, comment contribuent-elles aux dynamiques locales, plus particulièrement dans les territoires où elles sont réalisées ?

En préalable, il convient de rappeler les histoires différentes des deux structures analysées. Pays de Savoie solidaires et le Rézo, grâce à plus de dix ans d'expérience, ont pu construire et approfondir leur réflexion et suivre les évolutions de la solidarité internationale. La Maison des solidarités, née en 2013, se situe plutôt au début du processus. Elle réalise les temps de sensibilisation, tout en bénéficiant de l'expérience d'autres structures qui travaillent sur ces questions depuis plusieurs années.

Les dimensions économiques des actions: un investissement humain avant tout

La vision économique du développement local se conçoit comme une manière de créer de l'activité économique sur un territoire. Cette approche ne peut s'appliquer en tant que telle dans les cas présentés, dans la mesure où ces initiatives ne relèvent pas directement de la sphère économique et d'activités dites productives. Cependant, les retombées économiques existent bel et bien. En tant qu'acteurs associatifs, la majorité des membres du Rézo ou de la Maison des solidarités s'appuie fortement sur le bénévolat c'est-à-dire sur des ressources humaines sans contrepartie financière. Sans lui, les activités ne pourraient avoir lieu: sensibilisation, accompagnement, formation, communication autour des événements, mobilisation des réseaux et acteurs locaux... Le bénévolat, en contribuant à la réalisation des actions, est un soutien indispensable aux activités du Rézo ou de la Maison des solidarités (dans une proportion encore plus grande): le Rézo fonctionne grâce aux mises à disposition par ses membres d'emplois salariés. La participation bénévole est l'essence même du fonctionnement d'un tel réseau informel ou encore de la Maison des solidarités. S'il est parfois difficile de le quantifier, la nécessité du bénévolat apparaît dans le fonctionnement de ce type de structures, dans les budgets, où il est reconnu en tant que contribution en nature.

La Maison des solidarités et le Rézo bénéficient du soutien politique et financier de collectivités territoriales. Dans le cas du Rézo, cela est rendu possible grâce à Pays de Savoie solidaires qui porte à la fois les politiques de coopération internationale du département et l'animation du Rézo. De plus, la mutualisation des ressources et la création d'outils communs permettent aux structures membres de réduire les coûts des activités d'accompagnement. L'échange de pratiques entre professionnels facilite l'expérimentation d'autres méthodes de travail, la réflexion et la construction d'un positionnement commun. Le management des équipes salariées et bénévoles peut aussi s'en trouver modifié, dans la mesure où les échanges de pratiques peuvent permettre le partage entre des organisations ayant des cultures managériales différentes. C'est tout particulièrement vrai dans le cas du Rézo, puisqu'il dispose d'un réseau de partenaires large, aux niveaux local, départemental et régional. C'est également le cas pour la Maison des solidarités puisqu'il s'agit d'un espace mis à la disposition des membres, où chacun peut contribuer au programme et à la mise en place des activités.

Enfin, les résultats de l'étude d'impact des activités du Rézo montrent qu'un grand nombre de jeunes accompagnés ont par la suite manifesté une plus grande sensibilité aux formes d'économie alternatives, locales, comme les circuits courts. Cela promeut une économie plus centrée sur les rapports entre consommateurs et producteurs. Cette volonté de lier solidarités internationale et locale se retrouve également dans le fonctionnement de la Maison des solidarités, notamment avec la mise en place d'un relais AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)³¹, ou encore au travers de rencontres sur l'économie sociale et solidaire et la consommation responsable. S'il n'existe pas encore de relation entre le public inscrit dans le réseau AMAP et ceux présents aux actions valorisant les engagements volontaires et solidaires à l'international, l'ensemble des activités constituent un vecteur de lien social et font de la Maison des solidarités un lieu de rencontres et d'échanges.

Créer et animer du lien social

Les actions des organisations jouent un rôle essentiel dans le renforcement du lien social, et ce, à plusieurs niveaux. Tout d'abord, ce lien social est renforcé entre anciens volontaires, qu'ils aient effectué un court ou long séjour à l'étranger. Ce sont eux qui tissent les premiers liens à leur retour pour échanger sur des expériences semblables. Ils constituent une ressource pour les structures telles que le Rézo ou la Maison des solidarités, qui organisent des temps d'information et de sensibilisation sur les expériences solidaires à l'étranger et font appel à leurs témoignages.

De plus, des liens se nouent entre les jeunes et les structures qui les accompagnent. L'accompagnement ayant permis la préparation et la réalisation du projet, les jeunes peuvent garder contact avec les structures accompagnatrices. C'est tout particulièrement le cas pour le Rézo, puisque certains des jeunes suivis deviennent eux-mêmes accompagnateurs, que ce soit en tant que bénévoles ou en tant que salariés. Cette logique de transmission est au cœur même de son fonctionnement. Quand un cycle d'accompagnement se termine, les animateurs et les formateurs témoignent de leurs expériences de voyage puis de leur volonté d'engagement pour animer et accompagner à leur tour. Les jeunes sont alors invités à participer aux prochaines sessions de formation puis à les animer à leur tour. Ainsi le nombre de bénévoles investis se renouvelle constamment.

Des liens se créent également entre les différentes structures, à travers la mise en relation d'acteurs aux fonctionnements, ressources et expériences différents, autour d'un même objectif. Cela facilite l'échange de pratiques, d'outils, d'expériences que ce soit en face à face ou grâce à des outils numériques. Par extension, il devient alors possible de collaborer plus aisément sur d'autres projets. C'est le cas aux niveaux local et départemental pour la Maison des solidarités qui participe à la vie de son quartier et est un membre actif de Résolidaire69³². Pour le Rézo, la mise en réseau se fait régionalement au sein d'un réseau multi-acteurs, Resacoop³³; il a également joué un rôle moteur dans la construction de réseaux départementaux dédiés à l'accompagnement de voyages solidaires dans la région Rhône-Alpes mais aussi au sein des réseaux régionaux. Réseaux qui ont rencontré un certain succès puisque tous les départements rhônalpins en possèdent désormais un (à l'exception de la Haute-Savoie).

La Maison des solidarités et Pays de Savoie solidaires sont également relais Ritimo (voir encadré p. 54) et en lien avec d'autres réseaux comme le réseau régional d'éducation à la

31. Pour plus d'informations, se référer au site internet : reseau-amap.org/amap.php

32. Réseau départemental Jeunesse et solidarité du Rhône. Pour une présentation, se référer au site internet : resolidaire69.fr

33. Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération : resacoop.org

citoyenneté mondiale pour la Maison des solidarités. Le Rézo comme la Maison des solidarités sont donc composés de plusieurs membres et agissent eux-mêmes au sein d'autres réseaux locaux, régionaux ou nationaux pour promouvoir ce travail en commun, l'impulser ou y participer.

Le lien social est renforcé entre les jeunes qui ont voyagé, les organisations et le reste de la société. Aidés à valoriser leur expérience, que ce soit par le Rézo ou les membres de la Maison des solidarités, les jeunes analysent leurs expériences, ce qui leur permet ensuite de témoigner auprès de leur entourage, de leurs villes ou de leur région d'origine. Ils rendent l'étranger plus proche, plus accessible. Un certain crédit est aussi apporté à leurs témoignages car il y a peu ou pas d'intermédiaires. Le processus d'accompagnement au retour s'avère ainsi indispensable pour ne pas perpétuer d'éventuels stéréotypes négatifs ou être, pour le moins, capable de les expliquer.

« La relecture permet de transformer une expérience culturelle qui favorise l'ouverture à l'autre là-bas. En accompagnant au retour nous montrons que l'ouverture se transforme en engagement ici. Cela fait changer le rapport à la citoyenneté. Ce que j'ai vécu là-bas je peux le faire ici aussi en étant ouvert à l'autre "tout le temps" (fêtes de quartier, des voisins). » (Yannick Billard, Pays de Savoie solidaires.)

Les engagements volontaires et les voyages solidaires sont également valorisés sur les territoires que ce soit à l'échelle d'un établissement scolaire, d'une ville ou d'un département. Ils deviennent un outil d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale mais aussi un moyen de parler d'un pays ou d'une culture différente, sous un angle autre que celui choisi par les médias, par exemple. En cela, ces témoignages constituent un élément clé de compréhension et de sensibilisation :

« Chaque témoignage est différent et d'une certaine manière marquant. Ce sont des histoires de vie qui ont changé et cela a été très bien mis en valeur lors des trois soirées. Le témoignage a été pour nous l'outil phare de cette action, que nous avons utilisé sous différentes formes. » (Andra Pomeanu Sadurny, Maison des solidarités.)

LE RÉSEAU RITIMO

Le Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable (Ritimo) est présent dans quatre-vingt-dix lieux en France et regroupe des centres de documentation, des structures jeunesse, des bibliothèques... engagés collectivement dans un projet de mobilisation citoyenne. Il accueille le public dans les centres, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations et des formations, et s'engage dans la diffusion d'information et de documentation à travers son site www.ritimo.org

Son mode d'action principal est la sélection et la diffusion d'une information critique, plurielle et diversifiée, privilégiant l'expression des citoyens, des associations et des mouvements sociaux de tous les continents. Le réseau Ritimo s'inscrit dans le courant altermondialiste, en participant à des collectifs, en relayant des campagnes d'action et d'opinion et en développant des projets avec des organisations de la société civile et des médias aux niveaux national et international.

Il travaille également sur des publications et outils créés par les différents centres, notamment en éducation à la citoyenneté et solidarité internationale. L'accompagnement de porteurs de projets de solidarité internationale, en particulier des jeunes, fait l'objet d'une réflexion approfondie. Celle-ci a abouti à la création d'un guide et de formations à destination des professionnels et bénévoles qui accompagnent ce type de projets.

Enfin, la Maison des solidarités a fait le choix de s'impliquer activement dans la vie du quartier en travaillant en partenariat avec la mairie d'arrondissement, le Grand Lyon et les associations locales. Elle participe au conseil de quartier, formé par des habitants, des associations, des commerçants. Au sein de ce lieu d'échanges, des actions collectives se mettent en place: il s'agit de présenter les solidarités locales, internationales aux habitants de l'agglomération lyonnaise, tout en réalisant des actions qui renforcent les liens entre les acteurs d'un même territoire. Le choix d'organiser de nombreuses animations au sein des locaux de la Maison des solidarités contribue également à la vie du quartier puisque ses habitants y participent. La Maison des solidarités devient ainsi un acteur à part entière de l'animation territoriale. Et si pour l'instant, aucun bénévole n'y vit, ceux-ci viennent de l'agglomération, voire de plus loin dans le département, cela montre l'attachement fort de certains d'entre eux aux valeurs portées par la Maison des solidarités.

Que ce soit le Rézo ou la Maison des solidarités, leur implantation et implication sur leur territoire, qu'il soit local ou départemental, en font des lieux d'échanges, de rencontres et de dialogues. Au sein du Rézo, cela se réalise en premier lieu entre les professionnels et les bénévoles travaillant sur la jeunesse, l'accompagnement et la solidarité internationale. Cela se construit avec les jeunes accompagnés dans leurs voyages solidaires. Au sein de la Maison des solidarités, l'échange se fait avec ses membres et partenaires, pour la construction d'événements, et avec le public en recherche d'engagement, même si celui-ci est plus hétérogène et moins constant. S'y croisent néanmoins des gens qui ne se côtoient pas ailleurs et qui nouent des liens professionnels, partenariaux, amicaux, ponctuels ou durables. En facilitant ces échanges, les deux structures contribuent ainsi au vivre ensemble.

Apprendre à vivre ensemble tout en étant différent

Les actions présentées ici font de l'interculturalité un axe fort de leurs actions. Que ce soit en animant des sessions d'information à la solidarité internationale ou de sensibilisation à la rencontre interculturelle, cette problématique occupe une place centrale: ouvrir les jeunes aux différences ou aux difficultés de compréhension qu'ils pourront rencontrer leur facilite leur séjour à l'étranger. Ce travail est souvent réalisé en mettant en perspective des cultures lointaines mais aussi parfois proches, que ce soit à l'échelle de l'Europe ou même de la France. Si ces actions préparent à la rencontre « là-bas », elles ont également un impact « ici ».

Les organisations qui accompagnent ces engagements abordent le rapport à l'autre et l'interculturalité au quotidien. Comme l'étude d'impact de Pays de Savoie solidaires l'a démontré, ces engagements favorisent une plus grande ouverture d'esprit, une vision plus tolérante de l'étranger, qui peut se traduire par une attention plus grande portée aux questions de migration. La Maison des solidarités est également très investie sur le territoire de l'agglomération lyonnaise pour sensibiliser à la relation interculturelle, à ses impacts positifs sur la société, pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes qui naissent souvent de la méconnaissance ou du manque de dialogue. En travaillant sur ces questions, la contribution au « bien vivre ensemble » est donc bien réelle.

Si le public participant aux événements organisés par la Maison des solidarités ou par le Rézo ressort largement convaincu de l'utilité de leurs démarches respectives, il convient de souligner au moins deux difficultés rencontrées par ces organisations. La première porte sur la nécessité de justifier la pertinence d'une action internationale quand « il y a tant à faire ici ». L'opposition entre solidarité internationale et solidarité locale fait ainsi partie des questionnements récurrents. À cela s'ajoute la deuxième difficulté, la nécessité de sortir de cercles déjà initiés: il existe un véritable enjeu à rendre visibles les actions menées, à travers une démarche constante d'autant plus importante que le public visé se renouvelle sans cesse.

Conclusion

Les organisations menant des activités de valorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international créent des dynamiques entre professionnels, bénévoles, futurs et anciens volontaires. Elles mettent en action et en interaction des personnes d'un même territoire et transforment la manière dont on y vit : en découvrant des alternatives économiques, d'autres cultures et d'autres modes de vie, en échangeant sur d'autres pratiques professionnelles, d'autres outils. L'étude commandée par le Rézo exprime parfaitement ces ambitions : « La mise en place d'une démarche d'accompagnement des jeunes voyageurs solidaires telle qu'elle existe maintenant depuis dix ans en Savoie représente un véritable projet social. Une mise en mouvement de jeunes qui facilite leur insertion, qui développe leur autonomie et leur responsabilisation, qui représente un atout professionnel et améliore la capacité du "mieux vivre ensemble". Une école de l'engagement qui génère les citoyens de demain de tout un territoire ! »

EXPÉRIENCE/INITIATIVE

COMHLÁMH, DU VOLONTARIAT DE COOPÉRATION À LA CITOYENNETÉ ACTIVE EN FAVEUR DE LA JUSTICE SOCIALE

Mark Cumming, directeur de Comhlámh

Comhlámh* (un mot en gaélique d'Irlande qui se traduit par « mains jointes » signifiant « solidarité ») a été créé en 1975 par d'anciens volontaires revenus de mission dans un pays en voie de développement. Ils définissent les objectifs de l'organisation comme suit : « Permettre à ceux qui ont rendu service à l'étranger dans des pays en voie de développement, une fois revenus en Irlande, de mettre à profit leur expérience particulière afin de promouvoir la coopération internationale pour le développement. »

Comhlámh est conçu comme une association indépendante recrutant ses membres parmi toutes les agences irlandaises pour le développement et l'aide humanitaire dépendant de l'État, des églises ou des organisations laïques. De cette façon, l'association se fonde sur une organisation unique en Europe et ce, jusqu'à ce jour. La vision de Comhlámh se base sur la collaboration entre volontaires** et salariés du développement pour un monde juste, équitable et durable. Les membres de Comhlámh ont toujours conçu le volontariat international pour le développement comme une partie d'un engagement plus vaste pour le développement global et la solidarité. De nombreuses situations d'inégalité, de pauvreté et d'oppression à un niveau global ont leur origine dans les pays du Nord et elles peuvent être combattues avec l'éducation et une action sur les causes structurelles de la pauvreté et de l'inégalité.

Le mémorandum de l'association finalisé en 1979 spécifie que la majorité des activités de Comhlámh sont réalisées par ses membres et par ses groupes régionaux. En qualité d'association de membres, elle fournit des espaces ouverts et créatifs où les membres peuvent se réunir et entreprendre de nouvelles initiatives.

Les premières publications et débats publics de Comhlámh montrent que, dès les premières années, des questionnements sur l'inégalité et la pauvreté en Irlande, sur les causes de l'exclusion et de la marginalisation sont appréhendés au sein d'un système plus global. Dès cette période, cela sert de modèle pour l'évolution de l'association. Dans les premières années de sa création, les débats publics qu'elle organise attirent des centaines de personnes qui se réunissent pour discuter, débattre et sensibiliser tous les secteurs de la société.

L'adhésion à l'association est étendue à toute personne qui soutient ses buts. Cette ouverture est concomitante des nouvelles vagues migratoires vers l'Irlande dans les années 1990, en particulier la diaspora africaine qui identifie Comhlámh à un réseau de soutien parmi des Irlandais qui ont vécu et travaillé en Afrique.

Comhlámh joue un rôle fondamental pour l'introduction de l'éducation au développement en Irlande, et les groupes régionaux de Comhlámh évoluent vers la constitution d'un réseau des centres « One World », promouvant l'éducation au développement tant au sein des établissements scolaires que dans les secteurs officiels (écoles) et non officiels. L'association est active sur un ensemble de questions touchant à la justice globale, et mène de nombreuses campagnes de sensibilisation. Parmi les actions qui ont marqué l'histoire de l'association, on peut citer :

- L'engagement contre l'apartheid dans les années 1980, guidé, entre autres, par le courageux Marius Schoon, un activiste blanc de l'African National Congress (Congrès national africain), réfugié ayant fui le régime de l'apartheid et qui guide Comhlámh vers la fin des années 1980.
- L'introduction du commerce équitable du café en Irlande avec le Comhlámh Campaign Coffee Group. En partenariat avec d'autres groupes, ce travail a abouti à la création de l'Irish Fair Trade Network (réseau irlandais du commerce équitable).

- La contestation de la politique agricole commune de l'Union européenne (UE) en organisant des événements et des campagnes de sensibilisation sur le sujet du *dumping* de la viande bovine en Afrique de l'Ouest.
- Dans les années 1990, l'engagement dans des actions de solidarité aux réfugiés en Irlande; première organisation à demander publiquement le droit au travail pour les demandeurs d'asile.
- Des initiatives antiracistes en conduisant des travaux innovants avec des artistes et des musiciens irlandais qui créent : « Artists in Ireland Against Racism » (Artistes en Irlande contre le racisme) pour s'attaquer au problème du racisme dans la société irlandaise, et assure l'engagement et le soutien public d'une vaste partie de la société irlandaise.
- Des campagnes pour l'annulation de la dette des pays en développement, et pour le respect de l'engagement irlandais de destiner 0,7 % de son PIB à l'aide au développement.

Quarante ans après, le travail continue sur plusieurs fronts

Aujourd'hui, Comhlámh soutient et accompagne toutes les phases du cycle d'un volontariat, de la formation préalable au départ au compte rendu après le retour, au soutien psychosocial et jusqu'aux possibilités d'engagements en Irlande. L'association gère un programme de renforcement des capacités des quarante organisations irlandaises d'envoi de volontaires; elle gère aussi un vaste programme de communication sur le volontariat responsable et attire l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de soutenir le développement de politiques publiques de volontariat.

La vision de Comhlámh sur le volontariat responsable accorde une importance centrale à l'expérience obtenue à travers le volontariat, considérée comme le début d'un parcours d'engagement continu en matière de justice sociale. Cela est particulièrement pertinent aujourd'hui, si on considère que la nature du volontariat international pour le développement est assez différente de celle des années 1980 et 1990. De nouveaux modèles de volontariat émergent et mettent les questions de solidarité et de coopération en première ligne. Les organisations explorent de nouvelles modalités, expérimentant le volontariat des jeunes, le volontariat réciproque, l'inclusion des groupes marginalisés de la diaspora. Comhlámh dispose d'une variété d'activités pour aider les volontaires de retour à réfléchir sur leur période de volontariat et les guider vers un parcours d'engagement. Comhlámh continue à être une plateforme pour ses membres qui agissent en Irlande sur des questions concernant les pays en développement, la plus actuelle étant l'accord commercial UE-USA, en cours de négociation sous le nom de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI***).

* www.comhlamh.org

** Entendre ici le terme « volontaire » par « volontaire et bénévole ».

*** Également connu sous le nom de traité de libre-échange transatlantique –TAFTA en anglais (ndlr).

Valider les compétences, valoriser l'engagement

La reconnaissance selon l'initiative des volontaires européens de l'aide humanitaire

AGNÈS GOLFIER,
responsable de programmes, France Volontaires

Une innovation législative

Le 24 octobre 2014, les législateurs européens ont opéré, sans le savoir, une petite révolution concernant la reconnaissance de l'engagement volontaire en adoptant le règlement délégué (décret d'application) n° 1398/2014 établissant les normes concernant les candidats volontaires et les volontaires de l'aide humanitaire de l'Union européenne (UE). En effet, au travers de ce texte de loi, la nouvelle initiative de volontariat européen dans l'action humanitaire (« EU Aid Volunteers », dénomination anglo-saxonne adoptée par l'UE¹) doit organiser autant « la reconnaissance professionnelle des compétences acquises qui pourraient servir dans un milieu professionnel et qui permettraient d'améliorer l'employabilité d'un volontaire » que « la reconnaissance sociale de la contribution des volontaires à l'expression des valeurs de l'Union telles que la solidarité avec les personnes dans le besoin, ainsi qu'à la promotion d'un sentiment de citoyenneté européenne² ».

L'expérience de volontariat ne se limite pas à une expérience professionnelle : tel est le message fort inscrit dans cette nouvelle loi, et qu'aucun texte législatif n'avait encore si clairement exprimé. Au niveau français, les textes insistent sur la facilitation à la réinsertion professionnelle ou étudiante du volontaire : ainsi, la loi du 10 mars 2010 relative au service civique prévoit la délivrance par l'État d'une « attestation de service civique et un document qui décrit les activités exercées et évalue les aptitudes, les connaissances et les compétences

1. Pour des informations sur le volontariat européen dans l'action humanitaire, se référer à : http://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers_fr

2. Règlement délégué (UE) n° 1398/2014 de la Commission du 24 octobre 2014 portant établissement des normes concernant les candidats volontaires et les volontaires de l'aide de l'Union européenne (art. 5), qui vient compléter le règlement portant création du corps volontaire européen d'aide humanitaire (« initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne »). <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014R1398&from=EN>

L'INITIATIVE DES « VOLONTAIRES EUROPÉENS DE L'AIDE HUMANITAIRE »

Le règlement instituant cette initiative, adopté en février 2014, reflète une diversité d'objectifs: il s'agit de « contribuer au renforcement de la capacité de l'Union à fournir une aide humanitaire », « tout en favorisant un sentiment de citoyenneté européenne » et en offrant « aux volontaires participant une occasion de développement personnel et à les sensibiliser aux autres cultures, dans une optique d'amélioration de leurs compétences et de leur employabilité dans l'économie mondiale* ».

Lancée officiellement en janvier 2015, l'initiative prévoit l'envoi de 4000 volontaires européens pour contribuer à des projets humanitaires, sur des périodes de quinze jours à un an, avec des profils de juniors comme d'experts seniors. Elle prévoit le financement de projets menés en consortium d'organisations humanitaires et de volontariat, européennes et de pays d'accueil.

* Règlement (UE) n° 375/2014 du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 portant création du corps volontaire européen d'aide humanitaire (« Initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne »).

acquises pendant la durée du service civique³ » ; la loi du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale oblige les associations agréées à apporter « un appui à la réinsertion professionnelle des volontaires à leur retour⁴ ». Seul le cadre légal du service volontaire européen souligne l'importance de favoriser « la reconnaissance de la valeur d'une expérience d'éducation informelle acquise dans un contexte européen⁵ ».

L'innovation apportée par le décret d'application du 24 octobre 2014 n'est pas le fruit du hasard: elle résulte d'une part de la nature même de cette nouvelle initiative, qui pose le cadre d'un engagement dans l'action humanitaire, dont les valeurs de solidarité et de citoyenneté sont fondamentales. D'autre part, le texte adopté est le résultat d'une concertation avec les acteurs de la société civile, et en particulier les organisations de volontariat solidaire à l'international qui ont fortement promu la part citoyenne d'un tel engagement – tandis que les organisations humanitaires ont aussi mis en avant l'importance d'une dimension professionnalisante pour cette expérience.

Le présent article se propose de montrer comment ce nouveau cadre de reconnaissance de l'expérience de volontariat a été défini, en se basant sur la consultation des acteurs européens du secteur, préalablement menée. Il s'attachera également à identifier les potentiels et les limites de l'application de ce cadre par les organisations et les volontaires.

Une consultation pour préparer un projet complexe

Inscrit dans le traité de Lisbonne⁶, le projet d'un corps de volontaires humanitaires européens a surpris les acteurs des secteurs concernés: dans l'humanitaire, les organisations se sont fortement professionnalisées dans la dernière décennie, se démarquant d'un engagement bénévole ou volontaire jugé pas assez compétent; les volontariats internationaux se sont davantage impliqués dans des projets de développement avec des missions longues d'engagement citoyen, permettant la rencontre interculturelle (plus difficile en situation

3. Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique, art. 8.

4. Loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale, art. 4.

5. Décision n° 1031/2000/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 avril 2000 établissant le programme d'action communautaire « Jeunesse en action ».

6. Traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007. Pour s'y référer: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C:2007:306:TOC>

de crise). La préparation de ce projet a donc été l'occasion d'un dialogue complexe, voire tendu, entre des acteurs aux objectifs très différents. Professionnalisation de l'humanitaire, citoyenneté et employabilité des jeunes : telle a été l'équation à prendre en compte pour définir les conditions de mise en œuvre de l'initiative. Dans ce contexte, un consortium a été créé en octobre 2013, constitué de l'Institut Bioforce⁷, du réseau d'ONG humanitaires People in Aid⁸ et de la plateforme française du volontariat solidaire à l'international France Volontaires. Ce consortium a été mandaté par la DG ECHO⁹ pour proposer des critères de qualité sur la gestion des volontaires et des partenariats, ainsi qu'un système d'agrément pour les organisations de volontariat en Europe et celles accueillant des volontaires dans différents pays. Afin de réaliser ce travail, ce sont plus d'une centaine d'acteurs du secteur qui ont été consultés : 62 entretiens, 2 séminaires – réunissant 51 experts – ont été menés, et 266 documents ont été étudiés venant d'universités, d'agences publiques, d'ONG humanitaires et de volontariats, d'agences des Nations unies et d'organismes de formations.

Une consultation qui reflète la double identité des acteurs investis

Une partie de cette consultation a porté sur la reconnaissance de l'expérience humanitaire et/ ou de volontariat par les organisations et les institutions – reconnaissance étant entendue par la DG ECHO au sens anglo-saxon de « *recognition* » et non de « *reward* » (récompense). Cette distinction est importante dans la mesure où l'organisation de prix est une pratique en cours en matière de valorisation des engagements.

La diversité des acteurs et des ressources consultées a permis de souligner un double mouvement : d'un côté, un effort considérable dans le domaine humanitaire pour identifier et se mettre d'accord sur les « compétences clés » nécessaires pour une action efficace et professionnelle. Par exemple, le Humanitarian Learning and Development Passport créé par un nombre important d'acteurs humanitaires (ONG, agences) insiste sur la reconnaissance de ces compétences pour les personnels ayant des années de terrain sans avoir de qualification initiale. D'un autre côté, chaque organisation a développé ses propres pratiques et outils – qui ne s'appuient pas (ou pas encore) sur les cadres de compétences existants. Ces pratiques servent deux ambitions principales : une reconnaissance sociale de l'engagement du volontaire comme valeur ajoutée pour la société (sous forme de certificats institutionnels ou d'évènement officiel avec des représentants politiques), et une reconnaissance professionnelle visant à appuyer la carrière des personnes engagées, *via* un accès facilité à des formations universitaires notamment, et des références formelles sur ce que le volontaire a réalisé, par exemple des attestations d'expérience. La consultation a montré que les pratiques et les outils existants mixent une diversité d'approches de la reconnaissance : un processus continu pendant l'expérience, couplé à une validation finale des apprentissages ; une approche centrée sur le volontaire (autoévaluations régulières) et une validation externe (par l'organisation, voire une institution) ; un travail sur les savoirs et les savoir-faire techniques autant qu'une analyse plus approfondie des savoir-être et des valeurs d'engagement.

Les séminaires d'experts ont souligné qu'aucun outil existant n'était utilisable en l'état pour l'initiative du corps européen de volontaires humanitaires. Leurs recommandations mettent en avant plusieurs éléments. Tout d'abord, la nécessité d'une approche transversale de la reconnaissance qui ne s'arrête pas à un simple certificat. De plus, le processus de reconnaissance devrait être continu tout au long de l'expérience, basé sur des sessions

7. bioforce.asso.fr

8. peopleinaid.org

9. La DG ECHO est le service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile en charge du développement du corps européen de volontaires (http://ec.europa.eu/echo/who/about-echo_fr).

interactives entre le volontaire et les organisations de volontariat, avec des autoévaluations accompagnées par des tuteurs (à la fois dans le pays d'origine des volontaires et dans le pays où se déroule sa mission) ainsi qu'un guide d'utilisation s'appuyant sur un référentiel de compétences et incluant les savoir-être. Enfin, ce processus devrait être documenté dans un outil permettant de délivrer un certificat final validé par la Commission européenne¹⁰.

Ces recommandations s'accompagnent de deux nuances : premièrement, la reconnaissance ne peut se limiter à cet outil et devrait s'accompagner d'une valorisation de l'engagement citoyen (par des actions de visibilité notamment, avec une réserve nécessaire dans les pays d'accueil où il ne s'agit pas d'éclipser l'action des partenaires locaux en valorisant seulement les volontaires étrangers) ainsi qu'un encouragement et un appui à poursuivre cet engagement dans le pays d'origine, au-delà de l'expérience à l'étranger. Deuxièmement, un tel processus nécessiterait d'appuyer les tuteurs en matière d'accompagnement aux volontaires et d'évaluation de leurs savoir-faire et des savoir-être (notamment pour les tuteurs des pays où les missions ont lieu car la compréhension et la mobilisation de référentiels de compétences peuvent être différentes).

L'inscription dans la loi de la reconnaissance sociale du volontariat

Ces recommandations ont été prises en compte par les législateurs et les décrets d'application y sont fidèles. Le règlement délégué de la Commission du 24 octobre 2014 reprend le principe d'un processus continu d'évaluation et de documentation¹¹ à adapter aux différents profils des volontaires (entre « professionnels débutants » et « expérimentés »). Il souligne le rôle crucial des organisations, à la fois du pays d'origine et du pays accueillant les volontaires, dans l'accompagnement de ce processus. Il insiste également sur la nécessité pour la Commission de bien communiquer sur l'initiative afin de favoriser la validation formelle des apprentissages faits par les volontaires. Surtout, au-delà du certificat professionnel, le règlement institue la « reconnaissance sociale de la contribution des volontaires à l'expression des valeurs de l'Union telles que la solidarité avec les personnes dans le besoin, ainsi qu'à la promotion d'un sentiment de citoyenneté européenne » (article 7). Cela est décliné particulièrement en activités de communication, mais aussi de sensibilisation des volontaires « aux possibilités qui leur sont offertes de continuer à traiter des questions liées à l'aide humanitaire et à la citoyenneté européenne active » *via* notamment un partage d'expériences avec d'autres (par le biais de témoignages oraux ou écrits...). On retrouve ici l'influence des organisations de volontariat engagées sur ces thématiques (telle Comhlámh en Irlande, créée par d'anciens volontaires¹²) mais également une forme d'institutionnalisation de l'éducation au développement. Il faut aussi rapprocher cela de l'enjeu crucial pour le législateur européen de conjuguer les efforts pour renforcer la citoyenneté européenne mise à mal par les évolutions sociales et politiques des États membres. En effet, le postulat sous-jacent est que si des volontaires sont partis hors de l'Union pour agir en faveur de solidarités concrètes, de prévention des conflits, ou encore de renforcement des communautés, alors leurs expériences seront utiles pour relever les défis sociaux auxquels les États membres font face, le chômage n'étant que l'un d'entre eux.

10. On retrouve ici un processus proche du Youthpass développé dans le cadre du service volontaire européen, qui est un outil d'autoévaluation des compétences. Pour plus d'informations : youthpass.eu/fr/youthpass/youthpass.

11. On peut se référer au chapitre 3, art. 5 du décret : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014R1398&from=EN>

12. Voir à ce sujet *Expérience/initiative sur Comhlámh*, p. 57.

Les défis de la mise en œuvre

L'appareil législatif européen a ainsi défini un cadre très précis et structuré pour cette initiative des volontaires européens de l'aide humanitaire. Ce ne sont pas moins de dix-sept standards qui servent de critères pour la certification des organisations et orientent leur action. Un cadre exigeant donc, voire repoussant pour des structures déjà contraintes tant par leurs législations nationales que par la restriction des ressources. La mise en œuvre de cette innovation législative en matière de reconnaissance fait face à plusieurs défis, dont deux sont intéressants à souligner ici.

Premier constat général, les recommandations qui ont conduit à la définition du cadre ont été formulées par des organisations ayant à la fois des convictions structurantes sur la qualité de l'action humanitaire et des engagements à l'international (People in Aid, Comhlámh, France Volontaires) mais qui adossent ces convictions à des systèmes d'accompagnement des acteurs vers cette qualité (charte, labellisation, code de bonnes pratiques). Or, l'initiative européenne prévoit peu, voire pas du tout, cet accompagnement, et son lancement en 2015 a laissé de nombreux acteurs (et pas seulement des petites associations) dépourvus de moyens et de clés de compréhension des standards définis. Sur la reconnaissance en particulier, le subtil équilibre entre social et professionnel défini par le règlement nécessite d'être compris et approprié par la diversité des organisations concernées. Or, aucun système n'est prévu pour réaliser cet exercice de pédagogie et de soutien, laissant chaque acteur réinterpréter le standard selon sa focale.

Le deuxième défi porte justement sur cette diversité d'acteurs, du secteur humanitaire comme du secteur du volontariat. En effet, les premiers appels à projets en 2015 révèlent la difficulté de constituer des consortiums équilibrés conciliant une vision des professionnels humanitaires au service de projets techniques et celle de volontaires investis dans un parcours d'engagement citoyen en Europe et dans les autres pays. L'équilibre entre reconnaissances professionnelle et sociale peut en pâtir, chaque famille d'acteurs penchant vers l'une ou l'autre. Cette double identité peut toutefois être une belle opportunité, si ce cadre permet de renforcer les passerelles entre professionnels de l'action humanitaire et acteurs sociaux en Europe. La reconnaissance sociale et professionnelle de l'expérience du volontaire devrait ainsi valoriser les expertises des organisations de volontariat, pour que cette expérience soit réinvestie dans les pratiques sociales et les engagements citoyens en Europe.

POINT DE VUE

LE REGARD DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Philippe Jahshan, président de Coordination Sud*

L'engagement volontaire présente un aspect multiforme. Engagements au pluriel devrait-on dire tant cela constitue une aventure humaine totale. École de formation unique en son genre, elle n'en demeure pas moins mal connue au-delà des cercles d'initiés et proches, mal reconnue et insuffisamment valorisée.

Que nous apprennent les expériences restituées dans les articles précédents sur cet aspect multiforme de l'expérience? Quels défis permettent de relever chacune des histoires du volontariat?

Les enjeux de l'accompagnement aux engagements volontaires

Le volontariat constitue une aventure humaine quasi absolue en ce qu'elle touche tous les aspects de l'humain et de l'expérience de soi : identitaire, psychologique ou culturelle, cette aventure agit avant tout sur l'individu en l'immergeant loin de chez lui, dans un contexte différent et une société nouvelle. Le volontariat constitue donc un dialogue indispensable avec soi, tout autant qu'il l'est avec l'autre.

Mais pour que l'aventure soit un succès, les différentes expériences ont démontré la nécessité de la formation au départ et de la préparation aux bouleversements que cela entraîne. On ne s'engage pas dans le monde, sans le comprendre. Ici ou là, on souligne avec raison l'importance des postures, de savoir réinterroger ses convictions, ses propres codes, de questionner ses perceptions et ses imaginaires pour préparer les futurs volontaires à la confrontation de réalités toujours plus complexes ; cela sans se départir de sa propre culture, de ses propres codes ou modes de pensées, mais en sachant les expliciter, les relativiser et les mettre en débat avec d'autres cultures. On ne saurait négliger non plus la gestion du retour au pays d'origine, sa préparation et sa prise en charge : savoir réinvestir les acquis dans sa société d'origine et participer aussi au maintien et au développement de liens de solidarité par-delà les frontières. Cette question de la gestion du retour engendre aussi des défis collectifs pour notre société.

La qualité d'une mission, en ce qu'elle produit pour l'environnement où elle se situe, pour l'organisation dans laquelle elle se déploie, et pour la personne engagée elle-même, en est rendue encore plus fondamentale au vu de l'ensemble des aspects individuels et collectifs sur lesquels elle agit d'une part, et des aspects culturels ou politiques qu'elle touche d'autre part. On voit bien alors l'importance des moyens dont les associations doivent pouvoir être dotées pour assurer la qualité de leur accompagnement.

Aventure individuelle au cœur des défis de la connaissance de soi et du dialogue interculturel, elle est aussi au cœur des nouveaux défis des relations internationales et de la coopération ! La rupture quasi irrémédiable et bienvenue de la lecture « Nord/Sud » du monde nous pousse à revoir et à repenser le schéma de l'engagement volontaire. On passe progressivement d'un engagement au bénéfice d'une partie, à un volontariat d'échange et de réciprocité.

L'engagement entraîne l'engagement ! C'est aussi un grand enseignement des expériences relatées. S'engager, c'est faire exemple, et raconter l'expérience de son engagement entraîne d'autres à le faire. L'engagement se vit dans le temps du volontariat, mais aussi dans les associations en France où les volontaires de retour continuent d'investir du temps et des moyens. Aussi, le volontariat permet-il clairement une fertilisation associative et citoyenne bienvenue.

Le défi de la citoyenneté pour finir ! En définitive, l'expérience nous questionne sur l'engagement citoyen dont le volontariat est potentiellement porteur, et sur la formation du citoyen qu'il peut permettre, par-delà l'acquisition de compétences techniques. En ce sens, il ne saurait être réduit à de la formation professionnelle ou une voie alternative d'insertion, même si ces deux réalités ne sont pas à nier et qu'elles constituent une part fondamentale des acquis. Repositionné dans un projet individuel et collectif

de qualité, le volontariat est susceptible de constituer une école fondamentale de la citoyenneté ici, et à travers l'engagement international d'une citoyenneté incarnée dans le monde.

Aussi, la question de la contribution collective que permet l'expérience individuelle est importante à souligner. De l'individu au collectif, du local à l'international, le volontariat positionne clairement la personne au cœur des enjeux de notre monde. Les atouts de ce type d'engagement ne manquent donc pas. Pourquoi donc, notre société semble autant les méconnaître ? Comment mieux valoriser l'immense potentiel que cela représente ?

Éléments de réflexion à destination des acteurs du volontariat

Deux pistes nécessiteraient d'être encore mieux explorées, notamment par les organisations de solidarité internationale qui engagent et accompagnent les volontaires : celle de l'évaluation et celle de la communication.

Les cas pratiques présentés soulignent les difficultés à identifier les effets d'une expérience volontaire. Si on arrive relativement bien à rendre compte des retombées sur la personne elle-même, on rencontre plus de difficultés, semble-t-il, à dire les contributions culturelles, sociales ou économiques de l'engagement sur l'environnement du volontaire, et dans le temps. Or il y a là un enjeu important à envisager. Non pas dans une logique comptable qui n'aurait aucun sens puisque l'on parle d'effets en grande partie relevant du domaine de l'immatériel. Non pas dans un esprit de rentabilité devant soumettre l'engagement à un impératif de résultat quantifiable. Nos organisations et la société souffrent suffisamment de ces logiques dangereuses, réductrices et simplificatrices. Sans tomber dans le piège de la logique de résultats donc, il semble néanmoins important pour mieux valoriser, mieux raconter et communiquer les effets d'une expérience, de savoir se doter d'outils adaptés pour repérer et désigner les effets individuels et collectifs d'une expérience de volontariat et en évaluer les impacts. Aussi, cette logique de l'évaluation devrait être inscrite dès le départ dans le projet du volontaire et de l'association qui l'engage. Analyser les effets sur soi ou sur la communauté dans un temps à moyen-long terme, cela signifie qu'il faut concevoir dès l'origine l'engagement volontaire comme partie d'un processus plus long. Partie d'un projet individuel et collectif. Partie d'un projet de société en définitive. L'immense richesse des acquis de l'expérience ne doit pas se perdre ; aujourd'hui encore moins qu'hier. Pour défendre et faire reconnaître cette richesse, nous devons être mieux armés pour le dialogue avec les pouvoirs publics notamment. Et c'est sur ce point que je voudrais conclure.

Savoir vivre ensemble au-delà des différences, des cultures, des croyances ou des incroyances, c'est bien ce à quoi contribue l'expérience du volontariat : en plus des apports professionnels et des savoir-faire, elle nourrit un savoir-être avec les autres, plus que jamais nécessaire dans nos sociétés contemporaines. Reconnaître pleinement la richesse de l'engagement volontaire de solidarité internationale, c'est la considérer comme faisant partie d'une politique publique prioritaire pour le développement du monde et de notre pays. La considérer comme telle signifie la doter de moyens à la hauteur de ce qu'elle permet de rapporter. Et force est de constater que sur ce plan, ce dont bénéficient les associations de volontariat demeure dérisoire et nettement insuffisant au regard des besoins, des demandes et des énergies disponibles. Pourtant, on le voit bien, le volontariat est une école unique et complémentaire des formations plus académiques qu'offre notre société. Sur ce point également, la validation des acquis de l'expérience mérite une plus grande attention de nos autorités et un dialogue renforcé avec les cursus formels d'enseignement.

Un dispositif au service d'un projet de société, des expériences reconnues, valorisées et des moyens à la hauteur des besoins et des atouts, cela représente bien un enjeu politique actuel ; cela pourrait même être un enjeu de société. Alors si l'on veut aller plus loin en matière de reconnaissance, il faudra sans doute renforcer encore notre travail en matière d'évaluation et de communication, tout en poursuivant et en amplifiant notre dialogue avec les autorités concernées. Le contexte actuel d'une revue des politiques publiques en la matière par le gouvernement est une occasion unique à saisir pour nos organisations.

* Coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Plus d'informations sur le site internet : coordinationsud.org

Bibliographie

BECQUET V., « Volontariat et service volontaire en France. État des lieux des politiques publiques et des pratiques associatives », 2006, consulté le 15 mars 2014, sur le site internet: cotravaux.org/IMG/pdf/rapportCCSCV-vbecquet.pdf

BOSSELUT C., *Ce que partir veut dire. La transformation identitaire des volontaires de solidarité internationale*, thèse de doctorat en sociologie, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2009.

BOSSELUT C., « Le VSI: un volontaire à part? », *Agora débats/jeunesses*, n° 50, 2008, p. 34-43.

COLLOVALD A. (DIR.), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2002.

DAUVIN P., SIMEANT J., *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Presses de Sciences-Po, Paris, 2002.

FREYSS J., « La solidarité internationale, une profession? Ambivalences et ambiguïtés de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, n° 180, 2004, p. 735-772.

LEROUX C., *Le volontariat solidaire à l'international. Une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, université Paris Descartes, Paris, 2014.

MASSIAH G., « Éducation populaire et solidarité internationale », *Politix*, Hors série, n° 44, 2006, p. 4-12.

PIROTTE G., Les initiatives populaires de solidarité internationale: un laboratoire d'études de la coopération internationale?, *Mondes en développement*, n° 161, 2013, p. 7-18.

RIST G., *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1996.

YALA A., *Volontaire en ONG: l'aventure ambiguë*, Éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 2005.

ZUNIGO X., *Volontaires chez Mère Teresa. « Auprès des plus pauvres d'entre les pauvres »*, Belin, Paris, 2003.

En rapport avec ce thème, l'INJEP vous propose

• Collection des « Cahiers de l'action »

BECQUET V. (DIR.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité: quels enseignements pour le service civique?*, n° 34, 2011.

LABADIE F., TALLEU C. (DIR.), *Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes: Actions et dynamiques d'acteurs dans le cadre non formel*, n° 44, 2015.

• Revue Agora débats/jeunesses

« Migrations et mobilités internationales », dossier coordonné par H. Eckert et A. Vilbrod, n° 50, 2009.

« Volontariats civils: dispositifs publics, expériences juvéniles », dossier coordonné par V. Becquet, n° 47, 2008.

- **Jeunesses : études et synthèses**

LABADIE F., DIRANI A., « Gagner en compétences grâce au programme européen Jeunesse en action », n° 15, septembre 2013.

RICHEZ J.-C., « Services civiques et volontariat des jeunes en Europe. Une attente des jeunes, des logiques différentes », n° 6, décembre 2011.

YVON C., « Le service civique, un atout pour les parcours des jeunes », n° 20, juin 2014.

- **Rapports d'étude**

BARDOT E., *Le volontariat européen dans le parcours d'insertion des jeunes. Expérience de mobilité au cœur d'un projet*, rapport d'étude AFPEJA, INJEP, 2012.

BOUCHAUD N., *Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen. Contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat*, rapport d'étude AFPEJA, INJEP, 2012.

ROBITEAU C., SILVESTRE S., *Le service volontaire européen : une étape dans le parcours de vie des jeunes ? Une enquête en région Centre*, rapport d'étude INJEP, avril 2012.

Sitographie

Agence Erasmus + Jeunesse & Sport: erasmusplus-jeunesse.fr

Agence du service civique: service-civique.gouv.fr

Comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG): clong-volontariat.org

Coordination des ONG françaises de solidarité internationale, Coordination Sud: coordinationsud.org

Cotravaux: cotravaux.org

FONJEP: fonjep.org

Ligue de l'enseignement: laligue.org

Plateforme France Volontaires: france-volontaires.org

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international: diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-expatriation/emploi/article/volontariat-117332

Ritimo: ritimo.org

Les dispositifs d'engagement volontaire à l'international

DISPOSITIFS	STRUCTURES IMPLIQUÉES	CONDITIONS	DURÉE	AVANTAGES POUR LE VOLONTAIRE	PLUS D'INFORMATIONS
Chantiers de solidarité internationale	Associations françaises	À partir de 18 ans	Entre 15 jours et 1 mois	Prise en charge partielle ou totale par le volontaire (billet d'avion, hébergement, assurance, nourriture, déplacement...)	Associations proposant des chantiers : Solidarités Jeunes, Concordia, UNAREC, service civil international, ASMAE, jeunesse et reconstruction... Site de Cotravaux : cotravaux.org
Programme Jeunesse Ville Vie Vacances/Solidarité internationale (VVV/SI) et Jeunesse Solidarité internationale (JSI)	Associations françaises parrainées par une association de solidarité internationale reconnue par l'État	Groupe de 5 à 6 jeunes âgés de 15 à 25 ans Être fortement impliqués dans le projet	Séjours de 15 jours (3 semaines minimum en été)	Cofinancement du projet par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (entre 2 000 et 7 000 €) Autofinancement par les jeunes	Site du FONJEP : fonjep.org
Engagement de service civique	Organismes sans but lucratif ou personnes morales de droit public agréés par l'État (associations, fondations, collectivités locales, établissements publics...)	Entre 18 et 25 ans. De nationalité d'un des pays de l'UE ou résident régulier ou ressortissant d'un pays où sont affectés des volontaires français Sans condition de diplôme	Entre 6 et 12 mois	L'État prend en charge : indemnité mensuelle, couverture sociale, assurance vieillesse, congés, formation...	Site du service civique : service-civique.gouv.fr
Service volontaire européen (SVE)	Organismes d'envoi et d'accueil agréés par la Commission européenne	Entre 18 et 30 ans. Résident régulier d'un des pays de l'UE ou d'un des pays partenaires du programme Jeunesse en action Sans condition de diplôme, certaines missions peuvent nécessiter des compétences spécifiques	Entre 2 et 12 mois	L'organisme prend en charge : hébergement, repas, indemnité ou argent de poche, formation linguistique, frais de transport (participation à hauteur de 10 % maximum), protection sociale...	Site de l'Agence Erasmus + Jeunesse & Sport : erasmusplus-jeunesse.fr
Volontariat de solidarité internationale (VSI)	Associations agréées par l'État (28 associations agréées en 2014)	À partir de 18 ans sans condition de nationalité Compétences spécifiques liées au projet de l'association	24 mois maximum pour un premier contrat, durée cumulée des contrats plafonnée à 6 ans	L'association d'envoi prend en charge : indemnité mensuelle, couverture sociale, assurance vieillesse, congés, formation, indemnité de réinstallation, appui au retour...	Site du CLONG : clong-volontariat.org Site du ministère des Affaires étrangères et du Développement économique : diplomatie.gouv.fr

DISPOSITIFS	STRUCTURES IMPLIQUÉES	CONDITIONS	DURÉE	AVANTAGES POUR LE VOLONTAIRE	PLUS D'INFORMATIONS
Volontariat senior Retraité bénévole	Associations françaises (GREF, ECTI, AGIRabcd...)	Prétraite ou retraité Compétences spécifiques liées au projet de la structure d'envoi	Entre 15 jours et 12 mois	Selon les moyens de l'association et des partenaires du projet, prise en charge possible : frais de déplacement, assurances, logement, nourriture	Site du GREF : gref.asso.fr Site d'AGIRabcd : agrabacd.org Site d'ECTI : ecti.org
Congés de solidarité internationale	Associations de solidarité internationale agréées	Être salarié et avoir 12 mois d'ancienneté	Entre 1 et 6 mois	Prise en charge partielle ou totale par le salarié	
Congés de solidarité	Associations françaises (Planète Urgence, France Volontaires, La Guilde...)	Ouvert à tous mais en majorité des salariés Certaines missions peuvent nécessiter des compétences spécifiques	Entre 15 jours et 1 mois	Prise en charge partielle ou totale par l'entreprise ou par le volontaire lui-même	Site de Planète Urgence : planete-urgence.org
Volontariat des Nations unies (VNU)	Partenaires du programme VNU (ONG internationales, gouvernements, agences des Nations unies...)	À partir de 25 ans, de nationalité d'un pays du programme VNU Diplômé d'études supérieures, expérimenté, compétence linguistique	24 mois	Allocations frais d'installation, indemnité mensuelle, assurance, frais de déplacement, congés, allocation frais de réinstallation...	Site de VNU : unv.org/fr
EU Aid Volunteers	Organisations certifiées par la Commission européenne	18 ans et plus Ressortissant d'un pays de l'UE ou résident de longue durée	Entre 1 mois et 1 an	Le programme permet de couvrir les frais de transport, de logement... Une indemnité peut être attribuée selon la politique de l'organisation d'accueil. Le programme est modulable avec un dispositif de volontariat national	Site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/echo/eauidvolunteers/index_fr.htm Site de l'agence exécutive EAECA : http://eaeca.ec.europa.eu/eu-aid-volunteers_en.htm
Volontariat international en entreprise (VIE) Volontariat international en administration (VIA)	Entreprises agréées par l'État ou administrations françaises sous tutelle de l'État	Entre 18 et 28 ans de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'UE Jeune diplômé	Entre 6 à 24 mois	L'organisation prend en charge : indemnité mensuelle, couverture sociale, congés, formation...	Site d'UbiFrance : ubifrance.fr Site de Civiweb : civiweb.com

Source : France Volontaires, *Le guide du volontariat à l'international 2014-2015*, Ivry-sur-Seine.

RESSOURCES • RÉPERTOIRE DES SIGLES

AFVP	Association française des volontaires du progrès	FAO	Food and Agriculture Organization
AMAP	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne	FMI	Fonds monétaire international
BRECI/DGER	Bureau des relations européennes et de la coopération internationale à la direction générale de l'enseignement et de la recherche	FONJEP	Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
CADR	Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes	GERES	Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere	GREF	Groupement des éducateurs sans frontières
CCFD	Comité catholique contre la faim et pour le développement	IPAM	Initiatives pour un autre monde
CEDETIM	Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale	JSI	Jeunesse Solidarité internationale
CERLIS	Centre de recherche sur les liens sociaux	MAAF	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
CIEDEL	Centre international d'études pour le développement local	MAEDI	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
CIMADE	Comité inter mouvements auprès des évacués	ONG	Organisation non gouvernementale
CLONG	Comité de liaison des ONG de volontariat	OXFAM	Oxford Comitee for Relief Famine
CNAJEP	Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire	PIJ	Point Information jeunesse
CRIJ	Centre régional d'information jeunesse	PTCI	Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
DCC	Délégation catholique pour la coopération	RED	Réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
DEFAP	Département évangélique français d'action apostolique	RITIMO	Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale	SCD	Service de coopération au développement
ECSI	Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale	SVE	Service volontaire européen
E&P	Échanges et Partenariats	VIA	Volontariat international en administration
FAIVE	Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements	VIE	Volontariat international en entreprise
		VSI	Volontariat de solidarité internationale
		VSN	Volontaire du service national
		VVV/SI	Ville Vie Vacances/ Solidarité internationale

Ouvrages parus dans la collection

Cahiers de l'action: Jeunesses, pratiques et territoires

Les numéros 1 à 30 sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'INJEP

- 01** – *Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes*
Coordonné par Gérard Marquié, 2005
- 02** – *La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe*
Sous la direction de Valérie Becquet, 2005
- 03** – *Animation et développement social. Des professionnels en recherche de nouvelles compétences*
Sous la direction d'Annette Obin-Coulon, 2005
- 04** – *Les jeunes dans la vie locale: la participation par l'action*
Jean-François Miralles, Julien Joanny, Éva Gaillat, Olivier Andriqué, 2006
- 05** – *Espaces populaires de création culturelle. Enjeux d'une recherche-action situationnelle*
Hugues Bazin, 2006
- 06** – *Projets éducatifs locaux: l'enjeu de la coordination*
Véronique Laforets, 2006
- 07** – *Vers l'éducation partagée. Des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux*
Coordonné par Bernard Bier, 2006
- 08** – *Les conseils généraux, acteurs des politiques de jeunesse*
Coordonné par Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2006
- 09** – *Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire. Conférence de consensus, Paris, 2006*
Coordonné par Nathalie Boucher-Petrovic, 2007
- 10** – *Accueillir les jeunes en milieu rural. Pour des territoires solidaires*
Mouvement rural de jeunesse chrétienne, 2007
- 11** – *Prévenir les ruptures adolescents-institutions. Réflexion sur la recherche-action*
Sous la direction de Joëlle Bordet, 2007
- 12** – *Enfants et jeunes nouvellement arrivés. Guide de l'accompagnement éducatif*
Coordonné par Clotilde Giner et Eunice Mangado (AFEV), 2007
- 13** – *L'action sociale et la fonction parentale. Héritage et renouveau*
Sous la direction de Florence Ovaere, 2007
- 14** – *S'informer pour s'orienter. Pratiques et parcours de jeunes*
Cécile Delesalle, avec la collaboration de Sophie Govindassamy (Vérès Consultants), 2007
- 15** – *Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté*
Sous la direction de Jean-Marie Bataille, 2007
- 16** – *Éducation et citoyenneté*
Coordonné par Bernard Bier et Joce Le Breton, 2007
- 17** – *Villes éducatrices. L'expérience du projet de Barcelone*
Coordonné par Araceli Vilarrasa, Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2007
- 18** – *Le sujet écrivant son histoire. Histoire de vie et écriture en atelier*
Coordonné par Alex Lainé et Marijo Coulon, 2008
- 19** – *Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme. Déconstruire les stéréotypes*
Joëlle Bordet, Judith Cohen-Solal, 2008
- 20** – *Territoires ruraux et enjeux éducatifs. La plus-value associative*
Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR), 2008
- 21** – *Structures d'animation en zones urbaines sensibles. L'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux*
Stéphanie Rubi, 2009
- 22** – *Jeunes, racisme et construction identitaire*
Bernard Bier, Joëlle Bordet, 2009
- 23** – *Construire une démarche d'évaluation partagée. Une expérimentation dans le Pas-de-Calais. Démarche coopérative du réseau DEMEVA*
Coordonné par Mathieu Dujardin, 2009

- 24-25** – *Culture, cultures : quelle(s) pédagogie(s) de l'interculturel ?*
Bernard Bier et Clélia Fournier (coord.), 2009
- 26** – *Sortir du face-à-face école-familles*
Afev, ANLCL, Fnepe, Injep, 2009
- 27** – *La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience*
Coordonné par Véronique Laforets, 2010
- 28** – *Jeunes mineurs en Associations. Quel impact sur leurs parcours ?*
Stéphanie Rizet, 2010
- 29** – *Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif. Issy-les-Moulineaux*
Coordonné par Bruno Jarry, 2010
- 30** – *Pour une animation enfance-jeunesse de qualité. L'expérience du Calvados*
Coordonné par Natacha Blanc, 2010
- 31** – *Agir pour les enfants, agir pour les parents. L'expérience des Écoles des parents et des éducateurs*
Bernard Bier, Cécile Ensellem, 2011
- 32** – *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse. L'expérience du Grand Ouest*
Chafik Hbila, 2011
- 33** – *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*
Brice Lesaunier, Laurence Gavarini (dir.), avec la collaboration de Caroline Le Roy, 2011
- 34** – *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*
Valérie Becquet (dir.), 2011
- 35** – *Jeunes et médias : au-delà des clichés. Déconstruire les stéréotypes*
Coordonné par Mikaël Garnier-Lavalley et Marie-Pierre Pernette (ANACEJ), 2012
- 36** – *L'information des jeunes sur Internet : observer, accompagner. Expérimentation d'outils avec des professionnels de jeunesse*
Cécile Delesalle et Gérard Marquié (dir.), 2012
- 37** – *Faciliter la transition vers l'emploi des jeunes : stratégies locales d'accompagnement*
Angélica Trindade-Chadeau (dir.), 2012
- 38** – *Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales*
Chantal Dahan (dir.), 2013
- 39** – *La jeunesse dans la coopération euro-méditerranéenne : un levier pour la démocratie ?*
Claire Versini (coord.), 2013
- 40** – *Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBTphobies*
Cécile Chartrain (dir.), 2013
- 41** – *L'entrepreneuriat des jeunes : insertion professionnelle pour certains, levier d'apprentissage pour tous*
Isabelle Bapteste et Angélica Trindade-Chadeau (dir.), 2014
- 42** – *Les jeunes et la loi : les enjeux d'une pédagogie de l'éducation à la citoyenneté,*
Marie Dumollard, Jean-Pierre Halter, Gérard Marquié (dir.), 2014
- 43** – *Éducation pour la santé des jeunes : la prévention par les pairs,*
Yaëlle Amsellem-Mainguy, Éric Le Grand (dir.), 2014
- 44** – *Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes,*
Francine Labadie, Clotilde Talleu, 2015
- 45** – *Emplois d'avenir : regards croisés d'acteurs. Enquête auprès des jeunes, des professionnels des missions locales et de leurs partenaires*
Institut Bertrand Schwartz, 2015

CONTACTS

Rédaction

ANGÉLICA TRINDADE-CHADEAU
(directrice de la collection)
■ Tél. : 01 70 98 94 30
■ Courriel : trindade-chadeau@injep.fr

Vente

■ Tél. : 01 70 98 94 35
■ Courriel : publications@injep.fr
■ Boutique en ligne
www.injep.fr/boutique

À découvrir également...

des ouvrages de référence sur la jeunesse

Agora débats/jeunesses est une revue de recherche en sciences sociales qui traite des questions de jeunesse et de politique de jeunesse.

Animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, la revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations.

Jeunesses : études et synthèses, présente en quatre pages les résultats des enquêtes et études sur les thèmes des pratiques et attentes des jeunes, ainsi que des politiques publiques de jeunesse. Ces études et enquêtes sont réalisées par, pour ou avec l'INJEP en tant qu'Observatoire de la jeunesse.

À La Documentation française

Francine Labadie (dir.), *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014*, janvier 2015.

Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, coll. « Doc' en poche. Regard d'expert », octobre 2014.

Francine Labadie (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, 2012*, décembre 2012 (téléchargeable sur <http://goo.gl/NJgjmj>).

En partenariat avec les éditions Autrement

Yaëlle Amsellem-Mainguy, Joaquim Timoteo, *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*, août 2012.

■ Acheter un numéro
Sur notre boutique en ligne
(paiement sécurisé)
www.injep.fr/catalog/
Par téléphone, fax, ou courriel
Tél. : 01 70 98 94 35
Courriel : publications@injep.fr

■ S'abonner à la revue
Agora débats/jeunesses
Presses de Sciences Po
117, bd Saint-Germain, 75006 Paris
Tél. : 01 45 49 83 64
Fax : 01 45 49 83 34
www.pressdesciencespo.fr

Contacts ■ Presse/chercheurs

Revue Agora ■ Yaëlle Amsellem-Mainguy, rédactrice en chef ■ Tél. : 01 70 98 94 19

■ Courriel : agora@injep.fr

Jeunesses : études et synthèses ■ Francine Labadie, Laurent Lardeux, conseillers scientifiques

■ Tél. : 01 70 98 94 28/48 ■ Courriels : labadie@injep.fr, lardeux@injep.fr

Consultez tous les titres disponibles sur notre site web www.injep.fr/publications

Agora débats/jeunesses

- *Éducation populaire et intervention sociale* — n° 58
- *Mixité dans les activités de loisir. La question du genre dans le champ de l'animation* — n° 59
- *Jeunesse & sexualité : expériences, espaces, représentations* — n° 60
- *L'habitat, le logement et les jeunes. Modes de logement, manières d'habiter* — n° 61
 - *Les jeunes vulnérables face au système d'aide publique* — n° 62
 - *La santé des 15-30 ans. Une lecture du baromètre santé* — n° 63
 - *Varia* — n° 64
 - *Normes sociales et bifurcations dans les parcours de vie des jeunes* — n° 65
 - *Les adolescents face aux dispositifs de médiation culturelle* — n° 66
- *Jeunes Européens : quelles valeurs en partage ?* — n° 67
- *Des sports et des jeunes* — n° 68
- *Expérimentations sociales : des jeunes et des politiques publiques* — n° 69
- *Les émeutes de 2005, 10 ans après. Rétrospective et perspectives* — n° 70
- *Handicap, passage à l'âge adulte et vulnérabilités* — n° 71

Prix : 17 euros à partir du n° 60. Numéros 1 à 46 accessibles gratuitement sur www.persee.fr
Tous les autres numéros sont consultables sur www.cairn.info

Jeunesses : études et synthèses

- « *Apprentissage : les enseignements inattendus des expérimentations* », n° 19, mai 2014
- « *Le service civique, un atout pour les parcours des jeunes* », n° 20, juin 2014
- « *Mutation des pratiques culturelles à l'heure du numérique* », n° 21, septembre 2014
- « *Jeunes dans l'économie sociale et solidaire : s'engager ou y faire carrière ?* », n° 22, novembre 2014
- « *L'insertion professionnelle des étudiants* », n° 23, décembre 2014
- « *Parcours d'orientation et d'insertion. Les bénéfices de l'individualisation et de la coopération* », n° 24, mars 2015
- « *Agir pour une orientation non sexiste* », n° 25, avril 2015
- « *Quatre clés de compréhension des politiques municipales de jeunesse* », n° 26, mai 2015
- « *Des élections locales aux élections européennes : pour une lecture plus nuancée de la participation des jeunes* », n° 27, juillet 2015
- « *Améliorer le climat scolaire pour lutter contre le harcèlement* », n° 28, septembre 2015
- « *"Consentir à..." : la sexualité à l'adolescence aux prises avec les normes socio-éducatives* », n° 29, octobre 2015

5 numéros : 20 euros • Téléchargeable gratuitement sur le site de l'INJEP.

